

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES, VISA ET REPENTANCE

DES DÉPUTÉS INTERPELLENT DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

Page 5

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Nouveaux allègements

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1284 Mercredi 1^{er} juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAROC-ALGÉRIE : J-4

LES FENNECS AUJOURD'HUI À MARRAKECH

Page 14

ILS SONT JUSQU'À 5.000
À NAÎTRE CHAQUE ANNÉE

LA DÉTRESSE DES NÉS SOUS X

Quand l'enfant naît sous X, il se retrouve sevré d'affection parentale et même d'affection de substitution. Il sera déclaré SNP (Sans nom patronymique), une sorte de marque de fabrique honteuse, qui le poursuivra jusqu'à sa mort.

Lire en Page 3

ABUS SEXUELS

DES CHIFFRES QUI FONT PEUR

Page 4

Me Brahimi à propos
de la dépenalisation
de l'acte de gestion



■ «Les directives
du chef de l'Etat
bafouées»

>>> Page 6

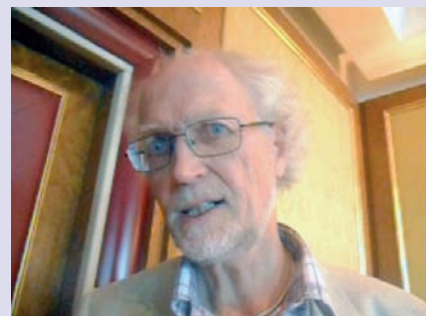
Le DRH de la SNTF rassure



■ Pas de retraits
de salaire pour les
2 jours de grève

>>> Page 4

Professeur Andréas Saurer,
médecin interniste,
au Midi Libre



■ «Les facteurs
psychiques peuvent
être un élément
déclenchant
pour les maladies
organiques»

>>> Page 13

Repères

10.616

accidents de la circulation ont été recensés par les services de la Gendarmerie nationale au cours des quatre premiers mois de l'année 2011, dont 7.647 ont été enregistrés dans la catégorie des véhicules légers.

1,3

million de palmiers-dattiers producteurs seront touchés par un programme de protection du patrimoine phoénicien dans la wilaya de Biskra.

7.000

signatures d'intellectuels français et étrangers ont été récoltées un mois après le lancement d'une pétition pour la proclamation "sans délai" d'un Etat palestinien.

Meilleure organisation SVP !

Les intervenants aux travaux du colloque national de la Gendarmerie nationale sur "les défis et dangers des accidents de la circulation et la recherche des moyens de sécuriser le transport terrestre de voyageurs et de marchandises" ont affirmé, lundi, la nécessité de mettre en place des mesures urgentes d'organisation du transport terrestre de voyageurs et de marchandises à l'origine de 40,55 % de décès en 2010 dans des accidents de la route. Le chef de département de la sécurité routière le lieutenant-colonel Ahmed Lejnef du Commandement de la Gendarmerie nationale a appelé, dans son intervention sur le phénomène des accidents de la route et l'implication des moyens de transport terrestre de

marchandises et de voyageurs, à prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces accidents causés par ce type de véhicules. L'intervenant a également appelé "tous les intervenants dans la sécurité routière à la mise en place des dispositions réglementaires pour l'installation des chrono-tachigraphes (mouchard) à bord des moyens de transport de voyageurs et de marchandises" pour améliorer le contrôle routier et les conditions de travail des conducteurs.



Sarkozy poursuivi en justice ?



Deux avocats français, Me Jacques Vergès et Roland Dumas, ont annoncé entamer des poursuites judiciaires contre le président Sarkozy pour "crimes contre l'humanité" à leur retour de Libye où ils affirment avoir vu plus de 20.000 victimes civiles dans un hôpital de la capitale, Tripoli. Cette plainte, mandatée selon eux par des familles de victimes, se fera devant les tribunaux français, a précisé un représentant des autorités libyennes. Les procédures juridiques seront entamées dès ce lundi, après le retour à Paris des deux avocats. Ces derniers s'étaient rendus "volontairement" à Tripoli samedi et dimanche en leur qualité d'avocat afin de préparer un dossier judiciaire au nom des victimes des frappes de l'Otan. L'organisation nord-atlantique supervise les opérations militaires en Libye depuis deux mois, en soutien aux rebelles qui se sont soulevés en février. Roland Dumas s'est dit "stupéfait" que ces opérations menées pour protéger les civils sont "en train de les tuer". Selon l'ancien ministre des Affaires étrangères, il s'agit d'une "agression brutale contre un pays souverain". Et Jacques Vergès d'ajouter que l'Etat français est "conduit par des voyous et des assassins". Les deux avocats affirment également se tenir prêts à défendre la colonel Kadhafi, si ce dernier est condamné par la Cour pénale internationale (CPI), afin "de briser le mur du silence".

Riposte mondiale au sida

Une réunion de haut niveau se tiendra, du 8 au 10 juin prochain à New York, sous l'égide des Nations unies, pour décider de l'orientation future de la riposte mondiale au VIH/sida. Cette rencontre réunira des chefs d'Etat et de gouvernement afin de renouveler leur engagement, identifier les opportunités et partager leur expérience sur l'appropriation nationale du VIH et la manière dont elle peut être renforcée dans le contexte de la santé et du développement. Les Etats membres devraient adopter une nouvelle déclaration réaffirmant leurs engagements et approuver des actions pour orienter et pérenniser cette riposte. Les nouvelles données publiées par l'Onusida révèlent que "des progrès réguliers" ont été réalisés en direction de l'objectif de "zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida", grâce "à la mise en place d'un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH". Selon le même organisme, les progrès sont "réels", mais demeurent encore "fragiles", précisant que 10 millions de personnes restent actuellement dans l'attente d'un traitement contre le VIH.



Quand Raffarin rassure

Les négociations entre l'Algérie et le constructeur automobile français Renault "avancent et progressent", a affirmé lundi à Alger le vice-président du Sénat français et ancien Premier ministre, M. Jean-Pierre Raffarin. "Les partenaires sont en train de discuter. C'est un projet qui intéresse tout le monde et à chacune des réunions entre les deux parties, nous avançons et progressons", a déclaré M. Raffarin à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi. "Je suis confiant, mais il y a encore des étapes à franchir, car il s'agit d'un projet industriel d'envergure", a-t-il ajouté, précisant que les partenaires sont en train de travailler "difficilement mais positivement". Récemment, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, M. Mohamed Benmeradi, avait reconnu que ce genre de négociations était "lourd".

La lutte de l'Unesco... contre les Mouzabites

Il n'a pas exigé d'être reçu par le gérant, lui-même, pour faire des achats mais... pour établir un procès contre lui. Ainsi, un représentant de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) à Alger a imposé récemment à un droguiste, d'origine mouzabite, exerçant dans la localité de Bouzaréah, de payer une amende de 2.000 DA. Pour cause, le fils du gérant, âgé de 12 ans, n'est jamais allé à l'école mais il est devenu commerçant prématurément. C'est dire que l'installation d'un bureau de l'Unesco dans certaines régions du pays apporterait sans doute une fortune à l'organisation !



Dixit



Moussa Benhamadi :

«La coopération entre l'Algérie et la France dans le domaine des TIC doit être axée sur les services postal et universel. Notre objectif est de développer ces secteurs. L'entretien avec Jean-Pierre Raffarin était positif et nous a permis d'évoquer d'autres sujets qui doivent être développés dans l'avenir, tels que la formation dans le domaine des TIC. L'Algérie veut bénéficier aussi de l'expérience française en matière de service universel»

ILS SONT JUSQU'À 5.000 À NAÎTRE CHAQUE ANNÉE

La détresse des nés sous X

Les naissances sous X découlent de ce qu'on pourrait appeler, les relations extraconjugales, c'est-à-dire des relations qui ont été nouées en dehors des liens sacrés du mariage.

PAR LARBI GRAÏNE

Et pourtant les choses ne sont pas aussi simples. Quand on approfondit la question, on se rend compte que des naissances sous X sont survenues suite à des viols alors que d'autres ont été enregistrées au sein même de couples mariés. Mariés bien sûr à la manière traditionnelle devant 2 témoins et un imam qui récite la Fatiha, verset coranique qui valide le mariage musulman. Dans ce cas précis il serait plus juste de dire que la naissance sous X découle d'une relation conjugale non légale en ceci que le mariage n'a pas été transcrit à l'état civil et donc non reconnu par la loi. L'article 40 du code de la famille stipule que l'enfant né hors union matrimoniale est illégitime.

Faute de livret de famille, document qui n'est délivré que sur présentation de l'acte de mariage, l'enfant naît sous X. Il reste bien entendu que cette éventualité, la pire qui soit, ne survient que si l'époux se dérobe à ses responsabilités. Mais malheureusement, l'expérience nous enseigne que c'est ce cas qui prévaut dans notre société. Beaucoup de maris sans scrupules abusent de la confiance de jeunes filles crédules qui se laissent convaincre de se marier devant un imam en attendant la régularisation de leur union. Il semblerait, et c'est là où le bât blesse, que le ministère des Affaires religieuses a instruit dès décembre 2006 les imams à l'effet de ne plus officier les cérémonies de mariage non déclarées à la



mairie et que cette orientation n'est pas suivie partout. Mais il faut le dire, bien qu'on ne dispose pas encore de statistiques précises relatives aux enfants issus de mariage sous la Fatiha, selon les différents recoupements, la majorité des naissances sous X, est la conséquence des relations contactées en dehors du mariage. Il s'agit de mères célibataires qui donneraient naissance à 3.000 enfants illégitimes par an, selon des chiffres du ministère de la Solidarité et 5.000 selon les associations de protection de l'enfance. L'illégitimité étant perçue chez nous comme une non observation d'un précepte religieux, les femmes s'avèrent avoir des épaules trop frêles pour pouvoir supporter le regard d'autrui. La conséquence est dramatique. Le nouveau-né issu de la relation licen-

cieuse, car désormais c'est sous cet angle qu'il faut la comprendre, est jeté dans la rue. Cet acte mortifère, contrairement à ce qu'on admet généralement, est loin d'être supporté par la seule mère. Si la mère abandonne son bébé, son placement dans une pouponnière ne signifie pas pour autant qu'il aura la vie sauve, les enquêtes en milieu hospitalier ayant démontré que le personnel soignant, est enclin à reproduire inconsciemment l'acte mortifère étant lui-même conditionné par son éducation religieuse. Certaines de ces mères célibataires quand elles ne recourent pas à l'infanticide (tuer son enfant) optent pour l'avortement. Dans ce cas donc la naissance illégitime n'est pas comptabilisée. Mais le tabou qui entoure l'avortement dope celui-ci, car il court le bruit que des médecins le pratiquent contre 5 millions

de centimes. Pour autant l'article 304 du code pénal sanctionne toute personne qui recourt à l'avortement d'une peine d'un an à cinq ans et d'une amende de 500 à 10.000 DA et d'une peine de 10 à 20 ans de prison si le bébé meurt.

N'empêche quand l'enfant naît sous X, il se retrouve sevré d'affection parentale et même d'affection de substitution, l'enfant dépérit psychologiquement, voire physiquement. Seule la kafala (recueil légal) est de nature à le récupérer si celle-ci se passe correctement car là aussi, on enregistre des insuffisances, puisque la loi ne permet pas aux parents adoptifs de donner leur nom à l'enfant qu'ils élèvent. Il sera déclaré SNP (Sans nom patronymique), une sorte de marque de fabrique honteuse, qui le poursuivra jusqu'à la mort.

L. G.

LA SOUFFRANCE DES MÈRES CÉLIBATAIRES

Quand Mme Aït Zaï parle de disfonctionnement de l'hôpital

PAR SADEK BELHOCINE

Trois mille (3.000) enfants sont abandonnés par leurs mères biologiques, particulièrement les mères célibataires. Ce chiffre a été révélé par Djamel Ould Abbès du temps où il officiait au département de la Solidarité nationale. Depuis plus rien sur ce phénomène « tabou » au sein de la société algérienne. Rares sont les personnes qui peuvent fournir des statistiques sur ce fléau. Mais sur les problèmes que rencontrent les mères célibataires, à l'image du Cidef (Centre d'information et de documentation sur les Droits de l'enfant et de la femme, plusieurs associations planchent sur cette question. Nadia Aït Zaï, sa présidente, est préoccupée par une « omission » des structures sanitaires qu'elle qualifie de « disfonctionnement » et qui revient, selon elle « fréquemment ». Les nouveaux-nés « ne sont pas transcrits à l'état civil », déplore-t-elle. Alger, a-t-elle, est l'exception qui confirme la règle. « Ça marche bien de ce côté », a-t-elle assuré. Le casse-tête juridique et administratif retombe sur les frêles épaules des pauvres malheureuses à qui revient la tâche de suppléer aux carences des administrations sanitaires. « Après les 5 jours, délai accordé

par la loi pour inscrire le nouveau-né, la maman est obligée de recourir à la justice pour inscrire son enfant à l'état civil ». Il est évident que la mère célibataire qui a séjourné à l'hôpital ne peut le faire dans l'intervalle de ce temps. Les malheureuses pensaient que cette mission incombait à l'hôpital et que cela se faisait « automatiquement ». « Certaines mères célibataires n'ont inscrit leurs enfants à l'état civil qu'au bout de 3 ans et certaines après six ans », a-t-elle révélé, estimant que « le test ADN de paternité » promis par Ould Abbès, reste au « stade de promesse ». De toutes les façons, dit-elle avec dépit « cela ne mène à rien », si « l'homme ne prend pas ses responsabilités ». En tout état de cause, Mme Aït Zaï suggère, pour atténuer un tant soit peu les souffrances qu'endurent les mères célibataires, que les pouvoirs publics prennent « sérieusement » en charge le problème de cette frange de la société. La présidente du Cidef invite les autorités à penser à la réinsertion sociale des ces mères célibataires par la formation professionnelle, outre les aides à l'enfant. Mme Aït Zaï préconise aussi l'ouverture de « maisons maternelles » accueillant « la maman avec son enfant » et l'obligation au géniteur de payer les indemnités dues aux deux victimes. S. B.

Sous la Plume

Le chemin de croix des sans nom

PAR SORAYA HAKIM

Les enfants nés sous X peuplent les pouponnières. Ils sont abandonnés par une mère à qui on ne peut jeter la pierre parce qu'elle-même victime de l'intolérance de la société d'une part et de l'indifférence des pouvoirs publics d'autre part. Ces enfants à qui, à leur naissance on ôte le droit à une existence normale, sont mal aimés d'abord par leurs géniteurs qui les rejettent, et par une mère qui sous le poids de la famille est contrainte d'y renoncer, ils se retrouvent dans des structures pas toujours aussi accueillantes qu'elles le devraient. Sans nom, sans papiers, sans identité ces enfants n'ont pas le droit de grandir et de s'épanouir normalement. Il n'y a jusqu'à présent aucune loi qui protège ces filles mères et leurs bébés.

« encourageraient la prostitution ». Il avait été question dans un passé récent de projeter un débat sur la filiation de la paternité de l'enfant illégitime qui avait été initié par l'ancien ministre de la Solidarité nationale, en l'occurrence Djamel Ould Abbès.

Une recherche en paternité que confirmerait ou infirmerait un test ADN comme c'est le cas dans de nombreux pays. Un projet salutaire qui n'a jamais abouti parce que les représentants du peuple prônent un discours intégriste au sein de l'APN. La protection de l'enfant relève du devoir de l'Etat. L'Algérie en 1992 a

ratifié la Convention des droits de l'enfant. Mais à vrai dire il s'agit juste d'une formalité car le dernier recours revient au juge au cas où les décisions conventionnelles ne sont pas appliquées. Le ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition féminine en collaboration avec celui de la Justice doivent revoir certains articles du Code de la famille qui protègeraient ces mères qui accouchent dans l'anonymat et banniraient le statut de pupille de l'Etat. Quand ? c'est là la grande question !

S. H.

ABUS SEXUELS

Des chiffres qui font peur

Le droit à un nom, à la nourriture, à la santé, à l'éducation, aux loisirs et à une vie digne... constituent autant de droits élémentaires consacrés par les Nations unies, l'Unesco et toutes les organisation officielles ou non officielles pour que l'enfant vive en paix et en sécurité. Malheureusement, l'accomplissement de cette mission est confrontée à moult difficultés sur le terrain.

PAR CHAFIKA KAHLAL

En Algérie, comme dans de nombreux pays à travers le monde, les droits des enfants sont souvent, menacés, bafoués et violés en l'absence ou le manque d'un cadre

LE DRH DE LA SNTF RASSURE

Pas de retrait de salaire pour les 2 jours de grève

Le mouvement de grève, qui a paralysé le transport ferroviaire à Alger et sa banlieue ainsi qu'une région de l'ouest du pays durant deux jours, a été interrompu lundi à 18h. Après deux rounds de négociations, un consensus a été trouvé entre la direction générale de la Société nationale du transport ferroviaire et les syndicalistes, a assuré, hier, Nouredine Dakhl, Directeur des ressources humaines à la SNTF. « Un protocole d'accord a été retenu ainsi que la mise en place de 3 indemnités » explique M. Dakhl. Il s'agit particulièrement d'indemnités relatives aux conditions particulières d'exploitation, celle de dépannage en ligne ainsi qu'une augmentation de 15% du salaire de base pour les chefs de traction ayant dépassé le niveau T5. Notons que la plateforme des revendications des cheminots contenait, entre autres revendications, la prime de technicité. Cette prime est, a expliqué M. Dakhl, une gratification pour les techniciens de maintenance qui ont pour mission l'entretien des différents équipements de la SNTF. « Les conducteurs d'engins (cheminots) se disent techniciens étant à même de réparer les machines, mais il faut faire la différence entre être technicien, dans son domaine, et bénéficier de la primes de technicité », a-t-il expliqué à ce propos. « Nous avons longuement débattu et avons convenu de mettre en place une indemnité de dépannage en ligne », a-t-il conclu. En outre, concernant ces deux journées de grève il tient à être rassurant : « Nous n'allons pas opérer des retraits des salaires ». S'agissant de la prime relative aux conditions particulières d'exploitation, M. Dakhl a déclaré que sa tutelle est à deux pas de sa définition finale, avec les acteurs sociaux. Concernant l'augmentation de 15% du salaire de base pour les chefs de traction il affirmera que « ces indemnités ont été accordées ». Il est utile de noter, sur ce dernier point, que les chefs de traction, qui ont dépassé le niveau T5, ont pour mission, en cas de grève, de garantir le service minimum mais, eux, a déploré M. Dakhl « ont suivi le mouvement de grève ».

Ahmed Bouaraba

juridique bien clair et strict en matière de protection de l'enfance. Mais de qui doit-on la protéger ? Hélas les prédateurs ne manquent pas, et aujourd'hui le papa, le frère, le voisin peut abuser sexuellement de l'enfant. Hélas, ces tragiques cas se multiplient profitant du vide juridique, mais aussi des tabous qui régissent notre société. Cependant de plus en plus nombreuses sont désormais ces voix qui s'élèvent pour protéger cette enfance qui perd son innocence trop tôt restant traumatisée. Il s'agit d'organisations à l'instar du réseau Nada qui ne cesse de lancer des appels, dans un cadre structuré et organisé, mettre en place en Algérie des traditions en matière de protection des droits de l'enfant. Nada est né « d'un travail de réflexion menée par différentes associations dans l'espoir de voir émerger dans la société civile un réseau solide, susceptible de porter des valeurs communes, celles de protéger l'enfant », nous dira Arar Abderahmane, prési-



dent de cette organisation. Nada est donc témoin et défenseur de cette situation dramatique que vit l'enfant algérien depuis ces dernières années surtout. Des chiffres officiels mais qui devraient nous pousser à tirer la sonnette d'alarme et à mieux réfléchir pour protéger les hommes et les femmes de demain. Selon Nada, le nombre d'appels d'enfants en détresse est en hausse cette année. 15 wilayas sont con-

cernées par ces appels de détresse, à savoir Alger, Blida, Tipaza, Boumerdès, Bouira, Annaba, Ouargla, Oran, Tizi-Ouzou, Médéa, Aïn-Temouchent, Bechar, Adrar, Bordj Bou-Arredj et El Oued. 9.050 appels est le chiffre des appels reçus au cours de cette année, 470 cas ont été accompagnés par l'organisation sur le plan juridique dont 52 cas pour abus sexuels. C. K.

ENFANTS DES MARINS DES MV BLIDA ET MV NEDROMA

Le miracle n'a pas eu lieu pour leur "Journée"

La Journée internationale de l'enfant, censée être la plus joyeuse de l'année pour tous les enfants, sera placée sous le signe de la détresse pour les enfants des dix-sept marins algériens du MV Blida, pris en otage par les pirates somaliens ainsi que les dix-huit autres, du MV Nedrouma, bloqués à Pekin en Chine suite au conflit financier qui les oppose à l'affrètement grec de leur navire. Les enfants de ces marins observent aujourd'hui, un autre sit-in, devant le siège de l'ex-CNAN à Kouba.

Ces enfants veulent à travers cette action, exprimer et crier leur détresse, eux qui sont «sans papa» depuis plus d'un an pour certains d'entre eux. « Je veux seule-

ment mon père, pour cette Journée de l'enfant, je suis perdu sans lui et je me sens orphelin alors que maman dit qu'il est toujours vivant », nous a confié l'enfant d'un des marins kidnappés joint hier par téléphone. Des mots qui décrivent l'angoisse que vivent ces enfants depuis des mois. « Mes neveux vivent un vide affectif affreux, même si j'essaie d'y remédier, depuis le détournement du navire, en restant toujours à leurs côtés, mais l'affection de leur père est irremplaçable et là après un semestre d'absence nous n'arrivons plus à trouver de réponses à leurs questions », nous a affirmé M. Achour, l'un des représentants des familles des otages lui-même frère d'un des marins pris en otage. Il faut

dire que l'absence de ces chefs de famille a eu un impact très négatif sur les enfants dont le rendement scolaire s'est, selon leurs proches, « nettement dégradé vu la grande perturbation au sein de la famille ». Ils s'isolent, se replient sur eux-mêmes et parfois même culpabilisent puisque dans leur subconscient leurs papas sont partis travailler pour eux et si ce n'étaient pas les charges de la vie, ils seraient toujours ici à leurs côtés, nous dira une des mamans en détresse.

L'un des enfants a envoyé à notre rédaction cette lettre poignante adressée à son papa souhaitant qu'on l'a publie dans l'espoir que son papa puisse la lire. C. K.

Le cri d'un enfant "en otage"

« J'ai 8 ans déjà,
Entendez-moi tous !
Je veux mon papa... ce message est pour toi mon papa
Excuse-moi papa je n'ai pas pu me concentrer en classe pendant les compositions.
Je suis pointé du doigt parce que je suis devenu le mal classé depuis que tu es retenu en otage, en Somalie
Djeddi El Hadj est décédé «Allah yarahmou», il m'a laissé une "Wassia" pour toi.
Ton dernier regard lui est resté en pleurs.
Mon petit frère est né sans ta présence papa...
Mon tonton s'est occupé comme si tu étais présent pour son inscription à l'état-civil de notre commune en lui attribuant le prénom de feu grand-père «Allah yarahmou».
Il est très beau papa ! Il ressemble à feu grand-père.
Je sais que tu trembles de joie et en pleurs pour le voir ! Ne t'inquiète pas papa ! Maman est toujours là !
Nous t'attendons pour la fête de la "aâkika". Tu sais papa tous les matins que Dieu fait, je regarde la mer à l'horizon et prie Dieu le Tout-Puissant de te voir revenir sur le bateau «MV Blida» comme d'habitude papa.
Tu sais papa, notre sort est entre les mains de Dieu le Tout-Puissant, d'ailleurs tous les vendredis des prières sont prononcées pour votre libération dans les mosquées de Béni Saf, de Aït Témouchent, de Collo, de Jijel, de Annaba, de Hadjout, de Bou Ismaïl, de Dellys, de Soustara, Lla Casbah, des Tagarins, de Bologine, de Tizi-Ouzou, de Hammam Melouane et surtout tous

les voisins de notre quartier.
Mes forces s'épuisent avec le temps, et surtout maman qui cache mal son désarroi avec des pleurs silencieux dans un coin de la chambre la porte fermée pour ne pas augmenter notre désolation.
Tu sais papa, les fêtes ce n'est pas pour nous !
Après l'Aïd el-Kebir, El Mawlid Ennabawi, le 8 Mars, le 1er Mai, la Fête des mamans, aujourd'hui c'est ma journée universelle de l'enfance et tu n'est pas là papa ; hélas !
Le mois du Ramadhan el karim arrive bientôt, je prie Dieu le Tout-Puissant que tu sois là.
Je voudrais tant avec toi papa faire mes premiers jours de carême en guise de remerciements à Dieu pour toi.
Presse-toi un peu, l'attente devient trop longue et déchirante.
Je souhaite que tu sois libre papa parce que j'ai du mal à travailler en classe.
On m'a toujours dit que notre chère Algérie était toujours aux côtés des Africains et des pauvres.
Qu'est-ce qu'on a fait à la Somalie papa ?
Notre grand père le président Abdelaziz Bouteflika est bien fort, je suis sûr qu'il est là pour vous défendre.
Ca cri est un appel dédié à tous les enfants du monde qui souffrent terriblement dans leur triste vie en célébrant la Journée universelle de l'enfance ».

Les enfants de la grande famille des otages du «MV Blida»

RÉFORMES POLITIQUES

Le ministère de l'Intérieur convoque les walis

Le grand chantier des réformes politiques engagées par le président de la République a amorcé une grande dynamique nationale, où tous les acteurs nationaux sont censés apporter leur contribution pour la réussite de ce changement.

PAR MOKRANE CHEBINE

C'est dans ce sens que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales réunira les walis aujourd'hui et demain au Palais des Nations (Alger) en vue d'impulser la "dynamique nécessaire" aux réformes institutionnelles initiées par le président de la République, selon un communiqué de ce ministère. Ces réformes ont été initiées à travers notamment les orientations formulées par le chef de l'Etat lors des réunions du Conseil des ministres des 3 et 22 février, ainsi que du 2 mai, et affirmées "avec force" lors de son discours à la Nation le 15 avril dernier, souligne la même source. Cette rencontre se déroulera autour de cinq thèmes principaux portant sur "L'amélioration des relations entre l'administration et le citoyen et la réhabilitation des services publics locaux", "La gestion des villes et des grandes



métropoles", ainsi que "L'allègement et l'harmonisation des procédures administratives".

Il s'agit également du "Développement des régions du Sud" et de "L'évaluation et le renforcement de la coordination intersectorielle au niveau local en relation avec le

développement et l'investissement économique".

Ce conclave des walis servira à tracer une feuille de route claire pour l'application des réformes initiées par le chef de l'Etat, et baliser le terrain au niveau local en mobilisant les collectivités et autres responsables à

apporter leur grain de sel. Il s'agit d'assurer le meilleur suivi possible de ces réformes au niveau local, de telle sorte à faire sentir aux citoyens qu'un réel changement est en train de se réaliser dans le pays.

D'ailleurs, les grands thèmes qui seront abordés lors de cette réunion entre le ministère de l'Intérieur et les walis portent essentiellement sur le développement local et l'amélioration des conditions sociales des citoyens. Ceci dit, Dahou Ould Kablia, sur instruction du président de la République, ne manquera pas de mobiliser le walis sur la nécessité de combattre les fléaux administratifs et économiques, notamment la corruption, la bureaucratie et le clientélisme. En effet, les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat, notamment en ce qui concerne la révision constitutionnelle gagneront à être vulgarisées auprès de la population, qui sera elle, appelée, le cas échéant, à se prononcer à travers un référendum populaire, si les changements s'avéraient lourds.

C'est dire qu'un long et ardu travail de proximité devra être amorcé au niveau local. La rencontre d'aujourd'hui planchera justement sur les modalités et mécanismes à même de faciliter cette tâche ainsi que les moyens nécessaires à mettre à la disposition des administrations locales pour mener à bon port le train des réformes politiques.

M. C.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Nouveaux allègements pour leur renouvellement

Le certificat de nationalité est remplacé par la présentation de l'acte de naissance du père ou de la mère, ou à défaut l'acte de décès de l'un des deux parents pour le renouvellement du passeport et de la carte d'identité nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Ces documents seront accompagnés de la présentation de la carte d'identité nationale ou du passeport arrivés à expiration, ajoute la même source. Le certificat de nationalité est cependant exigé lorsque la demande de carte d'identité ou du passeport est formulée pour la première fois, précise le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Un nouveau formulai-

re d'une seule feuille imprimée en recto-verso sera en outre mis à la disposition des citoyens pour la demande d'établissement du passeport et de la carte d'identité. Ce formulaire comporte trois rubriques réservées, pour la première (A), à la transcription des éléments d'identité du demandeur, pour la seconde (B), à la transcription des informations concernant le père, pour la troisième (C), à la transcription des informations concernant la mère. Le formulaire est accompagné de deux annexes : l'une destinée aux personnes mariées, libellée "annexe conjoint-enfants", l'autre réservée aux enfants mineurs ayant un tuteur légal autre que ses parents, libellée "tuteur légal", selon

le même communiqué. Cet imprimé est mis à la disposition des citoyens au niveau des circonscriptions administratives et des daïras comme il peut être téléchargé à partir du site du ministère : « www.interieur.gov.dz ». Le ministère souligne également que la liste des pièces constitutives du dossier de demande de la carte d'identité nationale et du passeport, prévues par l'arrêté ministériel du 25 mai 2011, peut être consultée sur le même site. Ces allègements viennent s'ajouter à d'autres décidés déjà par les pouvoirs publics afin de faciliter l'obtention de ces documents nécessaires, notamment la suppression du fameux acte de naissance « S12 » pour les cartes nationales d'identité.

L. B.

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES, VISAS ET REPENTANCE

Des députés interpellent des parlementaires français

PAR KAMAL HAMED

La libre circulation des personnes et son corollaire, à savoir la question des visas, ainsi que la problématique de l'histoire ont été les principaux points mis en évidence par un groupe de députés algériens alors qu'il recevait une délégation de parlementaires français, hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). Belkacem Belabes, président du groupe d'amitié « Algérie-France », à l'APN, a d'emblée indiqué que « l'on doit prendre en charge le problème de l'histoire dans la sérénité pour ne pas le laisser aux mains des ultras ». Même s'il ne l'a pas dit explicitement ce député faisait clairement référence à la problématique de la repentance et à la nécessité pour l'Etat français de présenter ses excuses au peuple algérien pour les crimes commis durant la période coloniale. Pour Fatiha Chelouch il est inévitable d'aborder les deux « questions qui fâchent, à savoir l'histoire et la libre circulation des personnes, si l'on veut bâtir un partenariat solide entre les deux pays ». A propos de la question du devoir de mémoire la députée FLN a affirmé : « Les parlementaires des deux

côtés de la Méditerranée doivent faire quelque chose et jouer un rôle important pour régler ce problème » ajoutant que « le problème de la circulation des personnes doit être réglé d'une manière humaine, ce d'autant que l'Algérie dispose d'une jeunesse qui a de grandes qualifications ». Reprenant la parole Belkacem Belabes a, après avoir souligné toutefois que l'on doit laisser cette question de l'histoire aux historiens, affirmé qu'entre « l'Algérie et la France nous voulons avoir des relations très fortes. Des relations marquées par la passion, on veut passer aux actes en matière de partenariat ». A ce propos il a implicitement lancé un appel aux investisseurs français pour venir s'implanter en Algérie et saisir les opportunités qu'offre le marché algérien. Dans ce cadre il a évoqué le plan quinquennal 2010-2014 qui est doté d'une enveloppe financière de 286 milliards de dollars en soulignant que « la meilleure formule c'est le partenariat et ce, pour nous accompagner dans notre développement et créer l'emploi ». Le président du groupe parlementaire d'amitié « France- Algérie » s'est dit aussi contre l'immigration clandestine et c'est sans doute pourquoi, au même titre que les autres députés, il a plaidé pour la

nécessité de faciliter l'octroi de visas pour permettre la libre circulation des personnes. Cette dernière question a toujours été au centre des discussions entre les Français et les Algériens car ces derniers n'ont eu de cesse de se plaindre de la position rigide du gouvernement français. Les parlementaires français, qui ont accompagné la délégation conduite par Jean- Pierre Raffarin, ont surtout axé leurs interventions sur la promotion du partenariat. Brigitte Bareges, députée du Tarn et qui a conduit la délégation française, a ainsi soutenu que les deux pays peuvent avoir des liens très forts tout en se réjouissant des perspectives prometteuses de partenariat entre les deux parties. Evitant, autant que faire ce peut, d'aborder la question de l'histoire, elle a mis en avant la nécessité d'avoir « une relation d'égal à égal ». Bariza Khiari, sénateur de Paris, a, elle répondu aux préoccupations de la partie algérienne s'agissant du volet de l'histoire en déclarant que « je partage vos inquiétudes » non sans se demander si les historiens ne sont pas les mieux indiqués pour prendre en charge cette question.

K. H.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

En-Nahda préconise un référendum

Le président du mouvement En-Nahda, Fateh Rabiai, a estimé hier à Alger que la révision de la Constitution "doit se faire avant toute autre loi", plaidant pour que cette révision soit adoptée par voie référendaire.

Dans sa déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Rabiai qui a souligné la "primauté" de la Constitution sur le reste des lois, a appelé à l'adoption de sa révision, à travers un référendum, afin de permettre au peuple d'exprimer son avis. Tout en insistant sur la "prépondérance" de la Constitution sur le reste des lois, il a mis l'accent sur la nécessité de définir la nature du régime.

C'est ainsi qu'il a préconisé, pour l'étape actuelle, l'adoption d'un régime parlementaire. Rabiai qui a indiqué qu'En-Nahda a remis à l'Instance un mémorandum "global et complet", contenant l'ensemble de ses propositions, a affirmé que son mouvement est pour des élections "libres et transparentes", sous la supervision de la justice, afin d'édifier des institutions "fortes et crédibles" qui traduisent les attentes et les préoccupations du peuple dans la stabilité, le développement et le progrès.

Tout en considérant que ces consultations "sont une précieuse opportunité", pour réaliser des réformes "profondes et réelles", il a estimé nécessaire de réunir un climat propice pour leur mise en œuvre.

Il a souligné, dans ce cadre, que les ingrédients nécessaires pour la réussite de ces réformes résident dans "une volonté politique réelle et un front social calme", en faisant, a-t-il dit, du citoyen le centre d'intérêt de ces réformes.

M. C.

RÉFORMES POLITIQUES

Le ministère de l'Intérieur convoque les walis

Le grand chantier des réformes politiques engagées par le président de la République a amorcé une grande dynamique nationale, où tous les acteurs nationaux sont censés apporter leur contribution pour la réussite de ce changement.

PAR MOKRANE CHEBINE

C'est dans ce sens que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales réunira les walis aujourd'hui et demain au Palais des Nations (Alger) en vue d'impulser la "dynamique nécessaire" aux réformes institutionnelles initiées par le président de la République, selon un communiqué de ce ministère. Ces réformes ont été initiées à travers notamment les orientations formulées par le chef de l'Etat lors des réunions du Conseil des ministres des 3 et 22 février, ainsi que du 2 mai, et affirmées "avec force" lors de son discours à la Nation le 15 avril dernier, souligne la même source. Cette rencontre se déroulera autour de cinq thèmes principaux portant sur "L'amélioration des relations entre l'administration et le citoyen et la réhabilitation des services publics locaux", "La gestion des villes et des grandes



métropoles", ainsi que "L'allègement et l'harmonisation des procédures administratives".

Il s'agit également du "Développement des régions du Sud" et de "L'évaluation et le renforcement de la coordination intersectorielle au niveau local en relation avec le

développement et l'investissement économique".

Ce conclave des walis servira à tracer une feuille de route claire pour l'application des réformes initiées par le chef de l'Etat, et baliser le terrain au niveau local en mobilisant les collectivités et autres responsables à

apporter leur grain de sel. Il s'agit d'assurer le meilleur suivi possible de ces réformes au niveau local, de telle sorte à faire sentir aux citoyens qu'un réel changement est en train de se réaliser dans le pays.

D'ailleurs, les grands thèmes qui seront abordés lors de cette réunion entre le ministère de l'Intérieur et les walis portent essentiellement sur le développement local et l'amélioration des conditions sociales des citoyens. Ceci dit, Dahou Ould Kablia, sur instruction du président de la République, ne manquera pas de mobiliser le walis sur la nécessité de combattre les fléaux administratifs et économiques, notamment la corruption, la bureaucratie et le clientélisme. En effet, les réformes politiques initiées par le chef de l'Etat, notamment en ce qui concerne la révision constitutionnelle gagneront à être vulgarisées auprès de la population, qui sera elle, appelée, le cas échéant, à se prononcer à travers un référendum populaire, si les changements s'avéraient lourds.

C'est dire qu'un long et ardu travail de proximité devra être amorcé au niveau local. La rencontre d'aujourd'hui planchera justement sur les modalités et mécanismes à même de faciliter cette tâche ainsi que les moyens nécessaires à mettre à la disposition des administrations locales pour mener à bon port le train des réformes politiques.

M. C.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

En-Nahda préconise un référendum

Le président du mouvement En-Nahda, Fateh Rabiai, a estimé hier à Alger que la révision de la Constitution "doit se faire avant toute autre loi", plaidant pour que cette révision soit adoptée par voie référendaire.

Dans sa déclaration à la presse, à l'issue de sa rencontre avec les membres de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, Rabiai qui a souligné la "primauté" de la Constitution sur le reste des lois, a appelé à l'adoption de sa révision, à travers un référendum, afin de permettre au peuple d'exprimer son avis. Tout en insistant sur la "prépondérance" de la Constitution sur le reste des lois, il a mis l'accent sur la nécessité de définir la nature du régime.

C'est ainsi qu'il a préconisé, pour l'étape actuelle, l'adoption d'un régime parlementaire. Rabiai qui a indiqué qu'En-Nahda a remis à l'Instance un mémorandum "global et complet", contenant l'ensemble de ses propositions, a affirmé que son mouvement est pour des élections "libres et transparentes", sous la supervision de la justice, afin d'édifier des institutions "fortes et crédibles" qui traduisent les attentes et les préoccupations du peuple dans la stabilité, le développement et le progrès.

Tout en considérant que ces consultations "sont une précieuse opportunité", pour réaliser des réformes "profondes et réelles", il a estimé nécessaire de réunir un climat propice pour leur mise en œuvre.

Il a souligné, dans ce cadre, que les ingrédients nécessaires pour la réussite de ces réformes résident dans "une volonté politique réelle et un front social calme", en faisant, a-t-il dit, du citoyen le centre d'intérêt de ces réformes.

M. C.

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Nouveaux allègements pour leur renouvellement

Le certificat de nationalité est remplacé par la présentation de l'acte de naissance du père ou de la mère, ou à défaut l'acte de décès de l'un des deux parents pour le renouvellement du passeport et de la carte d'identité nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Ces documents seront accompagnés de la présentation de la carte d'identité nationale ou du passeport arrivés à expiration, ajoute la même source. Le certificat de nationalité est cependant exigé lorsque la demande de carte d'identité ou du passeport est formulée pour la première fois, précise le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Un nouveau formulai-

re d'une seule feuille imprimée en recto-verso sera en outre mis à la disposition des citoyens pour la demande d'établissement du passeport et de la carte d'identité. Ce formulaire comporte trois rubriques réservées, pour la première (A), à la transcription des éléments d'identité du demandeur, pour la seconde (B), à la transcription des informations concernant le père, pour la troisième (C), à la transcription des informations concernant la mère. Le formulaire est accompagné de deux annexes : l'une destinée aux personnes mariées, libellée "annexe conjoint-enfants", l'autre réservée aux enfants mineurs ayant un tuteur légal autre que ses parents, libellée "tuteur légal", selon

le même communiqué. Cet imprimé est mis à la disposition des citoyens au niveau des circonscriptions administratives et des daïras comme il peut être téléchargé à partir du site du ministère : « www.interieur.gov.dz ». Le ministère souligne également que la liste des pièces constitutives du dossier de demande de la carte d'identité nationale et du passeport, prévues par l'arrêté ministériel du 25 mai 2011, peut être consultée sur le même site. Ces allègements viennent s'ajouter à d'autres décidés déjà par les pouvoirs publics afin de faciliter l'obtention de ces documents nécessaires, notamment la suppression du fameux acte de naissance « S12 » pour les cartes nationales d'identité.

L. B.

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES, VISAS ET REPENTANCE

Des députés interpellent des parlementaires français

PAR KAMAL HAMED

La libre circulation des personnes et son corollaire, à savoir la question des visas, ainsi que la problématique de l'histoire ont été les principaux points mis en évidence par un groupe de députés algériens alors qu'il recevait une délégation de parlementaires français, hier, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN). Belkacem Belabes, président du groupe d'amitié « Algérie-France », à l'APN, a d'emblée indiqué que « l'on doit prendre en charge le problème de l'histoire dans la sérénité pour ne pas le laisser aux mains des ultras ». Même s'il ne l'a pas dit explicitement ce député faisait clairement référence à la problématique de la repentance et à la nécessité pour l'Etat français de présenter ses excuses au peuple algérien pour les crimes commis durant la période coloniale. Pour Fatiha Chelouch il est inévitable d'aborder les deux « questions qui fâchent, à savoir l'histoire et la libre circulation des personnes, si l'on veut bâtir un partenariat solide entre les deux pays ». A propos de la question du devoir de mémoire la députée FLN a affirmé : « Les parlementaires des deux

côtés de la Méditerranée doivent faire quelque chose et jouer un rôle important pour régler ce questions » ajoutant que « le problème de la circulation des personnes doit être réglé d'une manière humaine, ce d'autant que l'Algérie dispose d'une jeunesse qui a de grandes qualifications ». Reprenant la parole Belkacem Belabes a, après avoir souligné toutefois que l'on doit laisser cette question de l'histoire aux historiens, affirmé qu'entre « l'Algérie et la France nous voulons avoir des relations très fortes. Des relations marquées par la passion, on veut passer aux actes en matière de partenariat ». A ce propos il a implicitement lancé un appel aux investisseurs français pour venir s'implanter en Algérie et saisir les opportunités qu'offre le marché algérien. Dans ce cadre il a évoqué le plan quinquennal 2010-2014 qui est doté d'une enveloppe financière de 286 milliards de dollars en soulignant que « la meilleure formule c'est le partenariat et ce, pour nous accompagner dans notre développement et créer l'emploi ». Le président du groupe parlementaire d'amitié « France- Algérie » s'est dit aussi contre l'immigration clandestine et c'est sans doute pourquoi, au même titre que les autres députés, il a plaidé pour la

nécessité de faciliter l'octroi de visas pour permettre la libre circulation des personnes. Cette dernière question a toujours été au centre des discussions entre les Français et les Algériens car ces derniers n'ont eu de cesse de se plaindre de la position rigide du gouvernement français. Les parlementaires français, qui ont accompagné la délégation conduite par Jean- Pierre Raffarin, ont surtout axé leurs interventions sur la promotion du partenariat. Brigitte Bareges, députée du Tarn et qui a conduit la délégation française, a ainsi soutenu que les deux pays peuvent avoir des liens très forts tout en se réjouissant des perspectives prometteuses de partenariat entre les deux parties. Evitant, autant que faire ce peut, d'aborder la question de l'histoire, elle a mis en avant la nécessité d'avoir « une relation d'égal à égal ». Bariza Khiari, sénateur de Paris, a, elle répondu aux préoccupations de la partie algérienne s'agissant du volet de l'histoire en déclarant que « je partage vos inquiétudes » non sans se demander si les historiens ne sont pas les mieux indiqués pour prendre en charge cette question.

K. H.

DÉPÉNALISATION DE L'ACTE DE GESTION

Me Brahimi : «Les directives du chef de l'Etat bafouées»

Le texte en préparation pour la dépénalisation de l'acte de gestion est contraire à l'engagement du président de la République, a estimé mardi à Alger, le militant des droits de l'Homme, Me Miloud Brahimi.

PAR INES AMROUDE

“**C**e je que sais aujourd'hui du projet qui va être présenté à l'APN, c'est tout sauf une dépénalisation. Aucun des textes qui régissent cette matière n'a été abrogé dans ce projet”, a dit cet avocat bien connu sur les ondes de la Radio nationale. “Non seulement on ne voulait pas dépénaliser (l'acte de gestion), on a tout fait pour ne pas (le) dépénaliser mais aussi pour vider l'engagement du président de la République de toute sa substance”, a précisé Me Brahimi. L'annonce de la dépénalisation de l'acte de gestion en février dernier par le président de la République avait été accueillie avec “un immense espoir et un immense soulagement” par les cadres de la nation, a-t-il noté avant de considérer que “ce serait trahir la



pensée du président de la République que d'adopter ce projet de loi tel qu'il est présenté”, a-t-il souligné. Me Brahimi a rappelé avoir été invité à participer aux travaux qui devaient concrétiser l'engagement solennel et public du président de la République. “Mais je me suis vite retiré de quelque chose qui me paraissait totalement surréaliste”, a-t-il dit, considérant que “le remède est pire que le mal”. Dans le même contexte, il a indiqué que la pénalisation de l'acte de gestion n'était

pas appliquée nulle part, même dans les pays qui l'on adoptée. “Elle n'existe dans aucun pays moderne, et on peut pas entrer dans la modernité avec des textes comme ceux-là”, a-t-il dit. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait rappelé, chargé le gouvernement, lors d'un Conseil des ministres tenu début février, de préparer les dispositions législatives appropriées en vue de la dépénalisation de l'acte de gestion. Dans cet esprit, le président avait chargé le gouvernement de préparer les dispositions législatives appropriées en vue de la dépénalisation de l'acte de gestion “afin de rassurer davantage les cadres gestionnaires sans que cela ne puisse signifier l'impunité”.

L'Algérie devrait adhérer au CPI

Sur un autre plan, L'Algérie devrait adhérer à la Cour pénale internationale (CPI) au sein de laquelle “elle aura son mot à dire”, a estimé mardi à Alger le militant des droits de l'Homme, Me Miloud Brahimi. Il est “dans l'intérêt” de l'Algérie d'adhérer à la CPI, au sein de laquelle elle “aura à gagner et aura aussi son mot à dire”. Il a considéré, en outre, “nécessaire d'adopter les conventions internationales qui forment aujourd'hui le droit

commun”. Le fonctionnement de la CPI est “entre les mains des occidentaux qui en font ce qu'ils veulent et parfois au gré de leurs intérêts, en pratiquant notamment la politique de deux poids deux mesures”, a-t-il fait valoir. Par ailleurs, concernant le fonctionnement de la justice en Algérie, Me Brahimi a insisté sur l'indépendance de la justice et rappelé, notamment, que le “justiciable est une composante essentielle dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire”. Le justiciable est l’“acteur principal dans la justice. Ce n'est ni le juge, ni l'avocat et ni le greffier”, a-t-il souligné. Il a insisté, à cet égard, sur la nécessité de “protéger les justiciables, en protégeant leurs droits”, relevant que “la présomption d'innocence est devenue une véritable présomption de culpabilité, où les justiciables subissent parfois le martyre lorsqu'ils doivent passer devant la justice”.

Interrogé sur la peine de mort, qui n'est plus appliquée depuis 1993, Me Brahimi s'est prononcé en faveur de son abolition, laquelle serait accompagnée, a-t-il préconisé, d'un texte clairement défini et, même, intégrée dans la Constitution. Il est également revenu sur les réformes qui ont été initiées dans le pays, réaffirmant que la “réforme de la Constitution est la mère de toutes les réformes”. Il a indiqué que le but des mesures annoncées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, était la consécration de la démocratie

I.A.

AFFAIRE EPSR/ ENPS

Faux et usage de faux : et ça continue

PAR SADEK BELHOCINE

La cour d'appel de Blida a rendu son verdict, lundi, dans l'affaire ENPS-EPRS. Le gérant de cette dernière ainsi que sa fille, répondaient à l'accusation de faux et usage de faux sur un extrait de délibération émanant de l'APC de Chéraga qui date du mois de mai de l'année 1975, attribuant une assiette de terrain à l'EPRS. Ainsi, le moudjahid, ancien officier de l'ALN et cadre supérieur de la Nation, Mohamed Chérif Ould El Hocine, a éclopé d'un an de prison et tandis que sa fille qui avait trois ans à l'époque des

faits a bénéficié d'un acquittement. L'accusation, a été une première fois traitée en première instance par le tribunal de Chéraga le 11 juillet 2006 où le gérant de l'EPRS, sa fille, l'ex-président de l'APC de Chéraga et un vice-président ont été condamnés. Après appel et en date du 23 décembre 2010, la Cour suprême, chambre criminelle, avait rendu un non-lieu au bénéfice des inculpés. Cette même affaire a été rejugée donc par la cour d'appel de Blida, en dépit du jugement rendu par la Cour suprême. Il faut se rappeler que cette affaire qui traîne en justice depuis trente ans a connu de multiples traitements judiciaires où le flou juridique autour du véritable propriétaire de l'entreprise EPSR, devenu Ex-Van Rossem- Darak El Watani, par la grâce des responsables de l'ENPS, puis SNTP et enfin en sa forme actuelle ENPS, est savamment entretenu par les responsables de l'ENPS. Un argument qui ne résiste pas à la réalité des faits. Les attestations et témoignages fiables de deux plus hauts respon-

sables qui ont eu à gérer les affaires de la Gendarmerie nationale en font foi. Le colonel Ahmed Bencherif, ex-membre du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) et ancien commandant en chef du Darak el watani et son successeur à ce poste, le général Mustapha Cheloufi ex-secrétaire général du ministère de la Défense nationale attestent que la Gendarmerie nationale n'a jamais demandé à l'APC de Chéraga l'attribution d'un terrain pour l'activité d'une activité économique indûment dénommée Darak El Watani ex- Van Rossem. Les établissements Van Rossem ont été déclarés en faillite par les Impôts pour une dette fiscale importante. Le moudjahid Mohamed Chérif Ould El Hocine n'a jamais fait partie de l'effectif de la Gendarmerie nationale et enfin que l'EPRS sise 16, route de Ouled Fayet, Chéraga, n'a jamais fait partie du patrimoine du Darak el watani. Par ailleurs, des rapports du ministère de la Défense nationale, suite à des commissions rogatoires, les attestations et rap-

ports d'enquêtes des ministères des Finances, (direction des impôts), ceux du Commerce (direction du CNRC) et le ministère des Travaux publics confirment que l'EPRS gérée par Mohamed Chérif Ould El Hocine est située au 16 route de Ouled Fayet, Chéraga et la non existence de « EPSR-ex Van Rossem-Darak El Watani.

Le dossier est clair comme l'eau de roche. Pour ne pas restituer le patrimoine de la Sarl EPSR à ses légitimes propriétaires, tel que ordonné par un arrêt de la Cour Suprême et garder l'affaire pendante, l'ENPS louvoie et s'acharne à multiplier des procédures pour bloquer toute exécution allant dans le sens de cette décision. Pour l'heure, Ould El Hocine, l'esprit façonné par les dures années passées au maquis à traquer la soldatesque coloniale refuse, malgré le poids de l'âge, à se à se laisser abattre. Il compte faire appel du verdict de la cour de Blida.

S. B.

POUR UNE VISITE DE 2 JOURS

Le commandant d'Africom à Alger

Le commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), le général de corps d'armée Carter F. Ham, est arrivé hier à Alger pour une visite officielle de deux jours, annonce un communiqué de l'ambassade des USA à Alger. Durant son séjour, le général de corps d'armée, Ham, s'entretiendra avec le président de la République Abdelaziz Bouteflika, le ministre des Affaires étrangères Mourad Medelci, le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères chargé des affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel ainsi que le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale Abdelmalek Guenaïzia sur le renforcement de la coopération militaire bilatérale ainsi que sur les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et continental. La visite s'inscrit, précise en la missive, dans le cadre des consultations régulières entre les Etats-Unis et l'Algérie. Le général de corps d'armée Ham a sollicité les conseils et recommandations des autorités algériennes sur différents sujets afin d'améliorer l'assistance américaine aux pays africains.

Le général de corps d'armée Ham était devenu commandant du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique à Stuttgart le 9 mars 2011. il avait servi dans plusieurs pays y compris la Géorgie, l'Italie, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Macédoine et l'Irak. En Arabie saoudite, il a servi en tant que conseiller à la Garde nationale et en Irak il a servi en tant que commandant de la Brigade multinationale à Mossoul.

R.N.

PAR RAYAN NASSIM

Un projet d'appui à la réforme du marché financier en Algérie d'une valeur de près de 1,5 million de dollars a été signé entre le gouvernement algérien et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a annoncé, hier, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob), chargée de piloter ce projet, rapporte l'APS. Le projet s'intègre dans la démarche du gouvernement algérien dans le cadre de sa stratégie de développement et de diversification de son économie en vue de réduire sa dépendance des hydrocarbures et d'améliorer la compétitivité des entreprises. Le projet prévoit, sur une période de 14 mois, la conception du schéma d'organisation et de fonctionnement du marché financier en Algérie. “Les activités prévues dans le cadre de ce projet devront contribuer au développement d'un marché actif, ouvert, réglementé et fiable à même de constituer, à long terme, une source de financement direct des entreprises publiques et privées”, estime-t-on. Le marché permet-

RÉFORME DU MARCHÉ FINANCIER EN ALGÉRIE

La Cosob pilotera un projet d'appui

tra, ainsi, de mobiliser l'épargne par l'investissement direct et transparent dans des entreprises qui sont cotées selon leurs résultats, ce qui induira une amélioration de la gouvernance et de la transparence des entreprises notamment par le biais de la communication financière et les poussera à la compétitivité. La première phase de la réforme du marché financier, intitulée «Évaluation- conception», sera pilotée par la Cosob, alors que le ministère des Finances assurera le pilotage stratégique et institutionnel et veillera à l'examen, la validation et l'approbation des rapports et des résultats des travaux des groupes de travail, souligne l'autorité du marché financier en Algérie. Le principal objectif visé à cette étape consiste à “concevoir le modèle et le schéma cible d'organisation et de fonctionnement du marché financier dans le contexte institutionnel de l'Algérie et conformément aux standards internationaux”. Le PNUD s'est engagé à soutenir et à accompagner les autorités et les acteurs du marché financier en Algérie, à travers une Unité de gestion de projet qui regroupera des experts interna-

tionaux et nationaux, des autorités et des acteurs de la place pendant une durée de 10 mois. Cinq axes d'intervention ont été, ainsi, identifiés : le premier axe a trait à l'émission de nouveaux titres d'actions et d'emprunts dans un cadre adapté, pour développer le marché, le rendre liquide et servir de catalyseur au processus de privatisation. Le second axe porte sur l'adoption d'un schéma directeur d'organisation et de fonctionnement des institutions de marché, le troisième sur l'élaboration d'une stratégie bancaire de professionnalisation des services d'investissement, alors que le quatrième prévoit l'adoption d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un système moderne et intégré. Le cinquième axe a trait à l'élaboration d'un plan marketing visant à informer les investisseurs potentiels (grand public, investisseurs étrangers) pour améliorer l'image de la bourse et la rendre attractive.

Le projet est financé conjointement par le gouvernement algérien, la Cosob, la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) et le PNUD.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-FRANÇAIS

Les entreprises passent à la vitesse supérieure

Quatre ateliers inhérents aux ressources humaines et au transfert de savoir-faire interne en Algérie ont été animés, hier, par des dirigeants d'entreprise, lors de la seconde journée du forum de partenariat algéro-français.

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit de l'intervention d'Abdelmalek Lesbet qui a présenté une communication relative au pari de la jeunesse chez BNP Paribas en développant, notamment, la stratégie de cette banque en matière de recrutement et de formation des personnels et cadres techniques. «L'objectif de BNP Paribas El Djazaïr est de permettre à ses collaborateurs de se développer dans un environnement professionnel basé sur la performance, l'évolution par le mérite et l'égalité des chances», a-t-il souligné. Il estime également que «cet objectif se concrétise dès le recrutement grâce à un séminaire d'intégration, auquel participent les jeunes recrutés, au sein de notre centre de développement des compétences. Sous l'encadrement et l'animation de formateurs de BNP Paribas El Djazaïr, ils découvrent le Groupe et ses valeurs, l'organisation de la banque en Algérie, ses métiers, ses actualités». Le laboratoire Sanofi Aventis Algérie, qui est fortement représenté à ce forum, confirme son engagement sur le marché algérien



avec la construction d'une nouvelle usine de production et d'un centre de distribution au sein du technopôle de Sidi Abdellah. Ainsi, pour son directeur général, Thierry Lefèvre, Sanofi Aventis «confirme sa volonté d'accompagner le développement économique du pays, notamment à travers l'extension de ses investissements», en précisant également que «cet accord est d'un montant financier de 6,6 milliards DA et consiste à consolider la présence de ce laboratoire en Algérie». Lefèvre ajoute que «nous sommes très heureux de la construction de cette usine Sanofi Aventis en Algérie. Notre objectif à terme est de fabriquer localement 80 à 85% des produits commercialisés sous nos dif-

férentes marques».

Les responsables de ce laboratoire indiquent également que «la nouvelle implantation de cette usine confirme l'engagement de Sanofi Aventis en faveur du développement de l'industrie pharmaceutique locale. Elle témoigne également des belles perspectives de ce secteur en Algérie et devrait permettre de recruter de nombreux employés dans la région». Première entreprise privée en Algérie dans son secteur d'activité, elle est implantée depuis 1997 à travers deux usines de fabrication (Aïn Benian et Oued Smar), Aanofti Aventis connaît depuis près de 15 ans une forte croissance et occupe aujourd'hui une position de leader avec

13,5% de parts de marché et un effectif de près de 630 personnes.

Sanofi Aventis met le paquet

«Nous travaillons depuis de nombreuses années avec les institutions publiques algériennes afin de fournir des médicaments adaptés aux besoins du marché local, notamment dans les domaines de l'oncologie et du diabète, des maladies thrombotiques, cardiovasculaires, du système nerveux central, ainsi que de la médecine interne. Il devenait indispensable d'accroître nos capacités en termes de production locale afin de poursuivre la croissance et le développement que nous avons connus ces dernières années», a-t-il indiqué. Relatant sa collaboration et sa coopération avec l'Etat algérien, il dira que «cette usine va nous permettre d'être plus proches de nos clients et de renforcer notre capacité à satisfaire leurs besoins. Nous allons ainsi étendre notre présence sur le marché local et contribuer à soutenir les objectifs menés par la politique de santé des autorités algériennes». Pour sa part, Karim Cheriet a exposé l'exemple de Renault académie de Boufarik, affirmant que cette entreprise a consenti un investissement de 150 millions DA, mais elle investit aussi dans la formation et le perfectionnement des ressources humaines et des cadres techniques. Concernant l'entreprise Seaal, son représentant, Rachid Terra, a expliqué la méthode de gestion utilisée au sein de cette entreprise en mettant en relief le transfert de savoir-faire. «Les objectifs fixés par les autorités, pour les 5 ans et demi, en termes d'accès à l'eau et de qualité de service, sont atteints à près de 99% aujourd'hui, à savoir le H24 est passé de 8% des clients en 2006, à 100%. L'eau est 100% potable depuis mai 2008. Le taux de traitement des eaux usées sur Alger est passé de 7% en 2006 à 53% aujourd'hui. Il atteindra plus de 70% en 2015 et 100% vers 2020» a-t-il souligné.

A. A.

Des opérateurs français qualifient de "réussite" leurs expériences

Des patrons d'entreprises algériennes et françaises, engagées dans des partenariats sur le marché algérien de l'eau, du ciment ou des assurances ont qualifié lundi à Alger leurs expériences de "réussites". Intervenant lors d'un atelier sur les "Partenariats publics-privés" tenu à l'occasion du forum d'affaires Algérie-France, le directeur général de la SEAAL (Société des eaux et de l'assainissement d'Alger), créée en partenariat avec le groupe français "Suez-Environnement", Jean-Marc Jahn, a estimé que le partenariat de gestion qu'il représente est "triplement gagnant : pour nous (Suez), pour l'Etat algérien et pour les clients". Depuis mars 2006, date de la signature du contrat de ce partenariat, la Seaal, qui emploie 4.500 salariés, souligne son DG, a participé au 'transfert de savoir-faire, a permis de porter le taux d'alimentation des Algérois en eau

potable de 8% à presque 100%, alors que le budget qui lui avait été consacré n'a même pas été consommé totalement". Le directeur général délégué de la Société générale de gestion de l'aéroport d'Alger (SGSIA), Francis Latarjet, représentant un partenariat entre l'aéroport d'Alger et les aéroports de Paris (ADP), a assuré que cette coopération "passionnante", entrée en vigueur en 2006, a permis "un transfert de savoir faire et de bonne gouvernance et la mise en place d'outils de gestion modernes". Grâce aux exigences du contrat de partenariat, qui se sont durcies davantage dans le contrat renouvelé pour 2010-2014, l'aéroport d'Alger a été certifié "iso 9001", "iso1401" et bientôt en "iso16801", s'est-il félicité, rappelant la réalisation attendue d'un autre terminal et éventuellement d'une troisième piste ainsi que l'aménagement d'une nouvelle zone de fret. Le représentant du Groupe Lafarge, partenaire de

Gica dans la cimenterie de Meftah depuis 2008 avec une participation de 35% au capital, a précisé quant à lui que l'application de ce contrat de partenariat, dans un contexte de "concertation continue avec Gica", permettra à l'usine de se conformer, dès cette année, aux normes internationales en matière de protection de l'environnement. Le directeur général de l'usine de montage de tramways d'Annaba, une joint-venture entre Ferrovia, l'EMA et le français Alstom, Jean-Pierre Gollot, a indiqué que les appels d'offres pour assurer la maintenance du tramway d'Alger seront lancés en juin prochain, alors que le premier tramway "made in Annaba" devrait voir le jour à la fin 2013. "Le taux d'intégration dans ce projet, qui coûtera 25 millions d'euros et emploiera 300 personnes, sera d'abord de 15% avant de passer à 30%", a-t-il indiqué.

R.E

44^E ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

La Turquie invitée d'honneur

PAR INES AMOUE

La Foire internationale d'Alger (FIA) regroupera à partir d'aujourd'hui, pour sa 44^e édition, quelque 565 entreprises et groupes industriels étrangers représentant 28 pays dont la Turquie, qui est l'invité d'honneur de cette édition. En plus des 28 nationalités exposant sous pavillon officiel, 33 sociétés représenteront à titre individuel 5 pays. L'engouement des sociétés étrangères pour cette foire révèle toute l'"attractivité" du marché algérien malgré "une conjoncture économique mondiale caractérisée par une compétition sans merci et un recours de plus en plus fort au protectionnisme économique", estime la Société algérienne des foires et exportations (Safex), organisatrice de la manifestation. Les principaux secteurs représentés à ce rendez-vous sont les services, l'électronique et l'agroalimentaire,

avec une participation étrangère qui s'adapte de plus en plus aux besoins du marché national", selon la Safex. Cette adaptation aux besoins de l'économie nationale s'illustre à travers "la proposition de moins en moins de produits destinés à la revente en l'état, mais de plus en plus d'équipements, de machines, de technologies et de processus destinés à accompagner les grands chantiers de développement national", précise-t-on de même source. L'exposition étrangère occupe, rapporte l'APS, une superficie de 14.439m², soit 28,77% de la superficie globale de la FIA, qui se tient cette année sous le thème de "L'investissement, moteur du développement". Les nationalités participant sous pavillons officiels représentent 8 pays arabes, huit européens, sept d'Amériques (du Nord et du Sud), quatre d'Asie et un d'Afrique, tandis que celles participant à titre individuel viennent d'Espagne, du Portugal, de Madagascar,

d'Inde et du Pakistan. Quant aux exposants nationaux, ils sont au nombre de 470, et plus de 27% travaillent en partenariat avec des sociétés étrangères. Ce sont majoritairement des PME, qui occupent une superficie de 55.000m². L'invitée d'honneur de la FIA 2011, la Turquie, qui participe régulièrement aux salons et foires spécialisés en Algérie, est représentée à ce rendez-vous par 65 entreprises à qui sera réservé un espace de 1.500m², selon l'ambassadeur de Turquie à Alger, Ahmet Necati Bigali qui assure que les entreprises turques s'emploient à s'"adapter au marché algérien". La plupart de ces sociétés activent dans la construction et matériaux de construction, les machines industrielles, le textile et chaussure. La Turquie est le 7^e client de l'Algérie avec plus de 2,4 milliards de dollars et son 8^e fournisseur avec plus de 1,5 milliard de dollars en 2010, selon les chiffres des Douanes algériennes.

I.A.

MANIFESTATIONS COMMERCIALES

Nedjma présente à la FIA pour la 7^e année consécutive

Nedjma participe pour la 7^e année consécutive à la 44^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se déroule du 1^{er} au 6 juin 2011 au Palais des Expositions des Pins Maritimes. Prennent part à cette manifestation d'envergure de grandes entreprises algériennes et étrangères de différents secteurs d'activité.

Pour cette 44^e FIA, Nedjma met à l'honneur l'innovation, l'interactivité et le sport et s'installe sur une superficie de plus de 900 m² au cœur du Pavillon R. Comme chaque année, plusieurs activités et animations sont prévues dans les différents espaces composant le stand d'exposition de Nedjma. Il s'agit d'un espace accueil et information au niveau duquel des conseillers clients sont mobilisés pour répondre aux questions des visiteurs sur les différents produits Nedjma ainsi que pour la configuration des téléphones et d'un espace entièrement dédié à la « ONE », également aménagé au sein du stand d'exposition de Nedjma, destiné à promouvoir et à présenter aux visiteurs de la foire cette offre inédite et unique en son genre. Pour les animations, Nedjma a prévu deux autres espaces.

Aussi, cinq stands sont réservés aux distributeurs officiels de Nedjma (Time com, Ech-chourouk, XO-DIS, MCS et Startech) pour la vente des produits Nedjma et des téléphones portables à des tarifs avantageux. Pour rapprocher davantage les produits Nedjma des visiteurs et en vue de permettre à ces derniers de recharger leur compte en toute facilité et à n'importe quel moment, des animateurs STORM sont mobilisés et sillonnent la foire à la rencontre des clients. La FIA reste l'occasion pour Nedjma de se rapprocher de sa clientèle, de faire connaître ses derniers produits et de renforcer ses relations avec ses partenaires commerciaux.

TIZI OUZOU

Impliquer la femme dans la gestion

L'association Amusnaw de Tizi-Ouzou a organisé au courant de cette semaine une rencontre de présentation du projet Renforcement des capacités et formation en leadership pour la participation des femmes dans la vie publique. Cette action est soutenue par le Fonds des Nations unies pour la démocratie (FNUD). Selon les responsables de l'association Amusnaw, ce projet vise à renforcer les capacités des femmes impliquées dans les associations, syndicats et partis politiques pour qu'elles puissent s'affirmer et mieux participer à la gestion de la cité, notamment par leur implication dans les institutions locales. La même source indique que le projet comporte un programme de formation, des séminaires et des rencontres thématiques, une enquête sur l'implication et la participation de la femme à la gestion de la cité. Les activités en question se dérouleront dans plusieurs wilayas du pays à savoir : Alger, Oran, Constantine, Annaba, Blida, Batna, Ghardaia, El-Oued, Tamanrasset et Tlemcen.

L. B.

RETARD DANS LE VERSEMENT DES RAPPELS DES ENSEIGNANTS**Le wali interpellé**

Le bureau de la wilaya de Tizi-Ouzou de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation UNPEF a interpellé le premier magistrat de la wilaya au sujet du retard accusé, encore une fois, dans le versement par le trésor public des rappels des enseignants. «Nous interpellons le wali de Tizi-Ouzou pour mettre fin à cette situation qui mine les relations de travail sachant que d'autres wilayas ont réglé ce problème dans les délais», souligne-t-on en rappelant que les arriérés de salaires commencent à être pris en charge mais pas avec les promesses engagées par la tutelle «car beaucoup de situations restent encore pendantes». L'UNPEF s'interroge par ailleurs : «A quand devrions-nous subir le diktat de la direction de l'éducation et du trésor public ?». Il s'agit, rappelle-t-on, de la dernière tranche des rappels de l'année 2009. Pourtant, souligne encore ce syndicat, des orientations ont été données par le Premier ministre pour la prise en charge de l'ensemble des situations avant mai 2011. Sur un autre chapitre, l'UNPEF dénonce «les abus de pouvoir de la direction de l'éducation qui continue à faire passer les travailleurs de l'éducation en conseil de discipline en négligeant les procédures légales». «Les fonctionnaires reçoivent des convocations sans enquête préalable, les délais ne sont pas respectés, pire, la direction de l'éducation se base sur des allégations souvent non fondées», conclut-on.

Avant-première d'un nouveau film en kabyle

La salle du petit théâtre de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abritera aujourd'hui la projection en avant-première d'un nouveau film en langue amazighe, intitulé « D levgh negh tamara » (Volonté ou contrainte). Le film est réalisé par Karim Ould Oulhadj et il raconte la vie de Hocine qui est ingénieur. Le jour où il a obtenu son diplôme, l'espoir était immense. Maintenant, il lui faut du travail. Commence alors l'aventure pour accéder à la vie active, en vain. De guerre lasse, il finit par demander un visa d'étude pour la France. «Penser à ses vieux parents qui avaient tout attendu de lui l'affligeait beaucoup. Il se met alors à faire de petits boulots jusqu'au jour où il obtient son visa. Partir, c'est mourir un peu mais Hocine est contraint à quitter sa famille, ses amis et son pays en quête d'un avenir prospère et pour pouvoir revenir un jour vivre dignement parmi ses amis», résume encore le réalisateur de cette fiction qui vient enrichir la filmographie amazighe.

L. B.

TIZI-OUZOU

Rencontre sur les projets de développement

La ville de Tizi-Ouzou a abrité cette semaine une rencontre sur les projets de développement, organisée par l'Assemblée populaire wilayale.

PAR LOUNES BOUGACI

Le rendez-vous s'est tenu en présence d'invités venus de l'étranger, notamment les représentants de la communauté algérienne en France. En plus des autorités locales, ces rencontres ont vu l'implication des services concernés, des membres de la communauté algérienne de France, de leurs associations partenaires, des chambres consulaires, l'université et des associations de la wilaya de Tizi-Ouzou, partie prenante de cette démarche, pour dresser un diagnostic partagé afin d'élaborer des stratégies de renforcement et de construction de projets. Suite à des échanges et à des visites sur le terrain, les participants ont relevé le dynamisme des associations de la wilaya de Tizi-Ouzou dans leurs activités ainsi que la volonté des membres de la communauté algérienne de participer au développement de leur région d'origine en apportant leurs compétences, des fonds et leur expérience associative. Aussi, l'accent a été mis sur l'enthousiasme des porteurs de projets et des associations à travailler ensemble et en complémentarité pour relever les multiples défis qu'ils rencontrent. Ainsi, selon Mahfoud Belabbas, président de l'APW de Tizi-Ouzou, l'intérêt réciproque des associations françaises et algériennes de mieux connaître leurs attentes, leurs besoins, leurs difficultés, leurs potentialités pour travailler ensemble dans un partenariat respectueux, riche, équilibré et efficace a été relevé lors de cette rencontre. Cette rencontre a permis de mettre en exergue la dynamique qui s'est enclenchée en France pour la mise en place de plate-forme associative afin de favoriser les complémentarités, les synergies et les moyens nécessaires à la réalisation de projets communs ainsi que le soutien des autorités locales pour faciliter la



mise en place des projets de partenariat. Les ateliers qui ont travaillé durant ces journées ont abouti à des initiatives concrètes à l'instar de la mise en place de petites entreprises de prestations de services agricoles qui pourraient par exemple permettre de labourer par la traction animale avec des outils performants. Il a été aussi décidé d'encourager la création de micro-entreprises dans les métiers liés à l'environnement comme la fabrication de compostes, la récupération et la transformation des déchets, papier, copeaux de bois, verre... La dernière mesure prise est la création d'une maison de pays ou de petits musées de village pour l'artisanat local avec les produits du terroir, la préservation et la valorisation d'objets traditionnels pour favoriser l'attrait culturel d'un lieu, d'un village ou d'une région à même de générer un tourisme culturel. D'après le président de l'APW, l'ensemble des participants à cette rencontre souhaitent le renforcement des liens entre les deux pays à travers la réalisation de leurs projets conjoints et ils espèrent que les autorités algériennes et françaises continuent à les soutenir dans

leur démarche en les aidant à la création d'un fonds dédié à leur financement. Cette rencontre a permis de sensibiliser les représentants associatifs de la communauté algérienne vivant en France et ceux de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'intérêt de travailler ensemble pour participer au développement local de la région et, comme l'a rappelé Mahfoud Belabbas, P/APW, l'émigration a depuis longtemps permis d'aider et d'améliorer le niveau de vie des familles dans les villages. Rappelons que l'association Touiza Solidarité et ses partenaires l'AJIE et l'ANVT ont engagé depuis 18 mois deux projets, l'un autour du lac de Taksebt, intitulé Développement local durable, et l'autre dans le bassin versant de Boghni, intitulé Solidarités nouvelles et co-développement en Algérie. L'Association a mobilisé des représentants associatifs et des compétences de la communauté algérienne en France qui participent pleinement à ces projets et qui comprennent mieux les enjeux à la faveur de leurs échanges avec les organisations de la société et les institutions du pays.

L.B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des journées d'information et d'orientation

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abrite depuis lundi dernier des journées portes ouvertes. Ces journées ont pour but l'information et l'orientation des jeunes qui désiraient effectuer des formations supérieures dans diverses spécialités.

Ces activités ont démarré avec des expositions et des projections audiovisuelles et de l'animation qui a vu la mobilisation de dizaines de stagiaires fréquentant l'école ECOMODE qui a trois sites au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. Les organisateurs ont accordé une importance capitale au volet pédagogique puisqu'ils ont prévu une série de conférences sur plusieurs thèmes comme celle liée au développement du tourisme en Algérie, analy-

se et perspectives et une autre sur la formation aux métiers de l'hôtellerie et son impact sur l'amélioration de l'offre du produit touristique.

Par ailleurs, d'autres interventions sont programmées au sujet de la pratique de l'hygiène dans l'exercice des métiers d'hôtellerie ainsi que le rôle et la contribution des crèches dans l'éducation de la petite enfance et aussi le jeu et la communication chez l'enfant. Les conférences ayant trait à la psychologie sont aussi nombreuses, à l'instar de celle qui développera le thème du jeu comme outil de repérage et de thérapie chez l'enfant.

Ces journées portes ouvertes sont l'occasion de revenir sur la question du rôle du jeu dans les apprentissages en milieu édu-

catif, la culture de l'hygiène, sécurité et environnement et son impact sur la performance des entreprises et des établissements recevant du public, le système de management de la sécurité au sein des entreprises et des entreprises recevant du public et, enfin, la gestion des risques industriels qui aura lieu aujourd'hui, mercredi à 9 h 30.

Parmi les projections vidéo qui sont au menu des ces journées portes ouvertes, il y a lieu de signaler un documentaire sur la psychologie de l'enfant. Ces journées portes ouvertes ont été agrémentées avec une grande exposition de photos réalisées par des enfants fréquentant des crèches à Tizi-Ouzou.

L. B.

TIPASA, OPÉRATION «BLANCHE ALGÉRIE»

Coup d'envoi du nettoyage des plages

Le coup d'envoi de l'opération «Blanche Algérie» destinée au nettoyage des plages et cités a été donné, dimanche dernier, sur la plage du Chenoua par les responsables de la wilaya de Tipasa et de l'Agence pour le développement social (DSA) ainsi que par les membres du mouvement associatif et des agents des collectivités locales.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour l'année 2011, quarante projets «Blanche Algérie» ont été accordés à la wilaya de Tipasa pour venir en aide aux collectivités locales en matière d'entretien des plages, des cités et autres espaces verts, a annoncé la DAS.

Selon la même responsable, ces 40 chantiers de nettoyage et d'entretien, destinés à contribuer à la résorption du chômage et à apporter une aide aux collectivités locales, ont été répartis sur 15 plages et 25 quartiers et cités d'habitations de la wilaya de Tipasa.

Les villes à concentration urbaine ont été les plus grandes bénéficiaires de ces opérations, à l'image de Tipasa, Hadjout et Fouka qui ont bénéficié de cinq et quatre chacune tandis que Cherchell a obtenu trois équipes, le reste étant réparti entre les autres localités. Le montant global dégagé pour ces chantiers est de 120 millions de dinars en 2011 contre 102 millions de



dinars en 2010, selon la même responsable qui précise que ces chantiers ont permis la création de pas moins de 315 emplois.

Le montant alloué à chaque tâcheron est, cette année, de 750.000 DA, alors que le salaire mensuel pour chaque chômeur est fixé à 15.000 DA pour une durée de trois mois renouvelable. Interrogé sur le suivi du travail de ces équipes, la responsable de la DAS précise que celui-ci est fait par les services techniques de l'APC concernée ainsi que par la DAS qui gère le programme. A propos de l'objectif à long terme de ce programme, qui est d'inciter les jeunes à créer des micro-entreprises de nettoyage et d'entretien d'espaces verts, cette responsable affirme que cinq projets ont à ce jour abouti, leurs promoteurs se sont convertis en artisans paysagistes et décorateurs de jardins. Un jeune responsable d'un chantier rencontré à Tipasa a fait

part de quelques difficultés vécues par son groupe, à savoir le retard dans le paiement des agents ce qui «*les démotive fortement*». Parmi les problèmes rencontrés, l'absence d'aide de la commune qui, selon ce responsable, est censée fournir les sacs en plastique pour le ramassage des ordures au lieu de leur amoncellement sur les bas côtés, et «*le manque de civisme de citoyens qui n'hésitent pas à sortir leurs ordures à n'importe quelle heure réduisant, par conséquent, les efforts du groupe*».

Certains responsables considèrent que l'opération «Blanche Algérie» «*ne peut à elle seule prendre en charge l'hygiène dans les villes et surtout dans les cités qui se développent comme des champignons et que le ministère de l'Habitat devrait trouver une solution définitive au problème de la gestion des parties communes dans les ensembles d'habitat urbain*».

B. M.

CONSTANTINE, CYCLES DE FORMATION

Pour une meilleure gestion des nouvelles exploitations d'élevage



part à ce programme de formation dont l'objectif est «*d'assurer une meilleure gestion des nouvelles exploitations d'élevage à créer au fur et à mesure de la détermination des périmètres agricoles n é c e s -*

saires», ont souligné les mêmes services.

Ces jeunes seront pris en charge dans le cadre d'une convention entre les Directions des services agricoles et de la formation professionnelle. La création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur des terres non exploitées constitue le «cheval de bataille» des autorités

locales qui œuvrent à réhabiliter le secteur de l'agriculture, «*pilier de tout développement local*». Le développement de la filière lait figure également parmi les objectifs que les services locaux en charge de l'agriculture s'emploient à concrétiser pour garantir une autosuffisance durable en la matière, ont affirmé les services, faisant état de la persistance d'un «*écart considérable entre la quantité de lait produite et le volume exploité, entraînant des pertes financières, et pour l'Etat et pour l'agriculteur*». Cette «*faille*» devra d'être comblée par la mise en place de groupements interprofessionnels associant l'ensemble des intervenants de cette filière régénératrice de richesses. La promotion de l'activité agricole dans la wilaya de Constantine impliquera également l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), appelée à participer à la dynamisation de l'investissement dans le secteur agricole en favorisant la création de nouvelles micro-entreprises spécialisées dans les différentes sous-filières liées à l'élevage bovin, la production du lait et sa transformation, entre autres.

APS

KHENCHELA

Aménagement des forêts

Un plan d'aménagement des forêts et de revalorisation de la production de bois, dans la wilaya de Khenchela, vient d'être élaboré avec le concours de la Société de génie rural, a indiqué la Conservation des forêts. Ce plan, auquel cette dernière structure a également participé, doit être mis en œuvre en 2011 et porte sur la réhabilitation des peuplements forestiers, notamment les plus anciens, exploités depuis plus de 120 ans, et sur l'augmentation de la production de bois qui sera portée de 16.000 à 30.000 m³. Il s'agira également du reboisement des aires forestières exploitées ainsi que des cédraines couvrant 11.000 hectares dans la wilaya, outre l'ouverture de pistes et l'exécution de travaux sylvicoles et de prévention contre les divers parasites affectant les forêts. Il sera aussi procédé à l'aménagement de points d'eau et à des lâchers d'animaux sauvages, notamment des oiseaux ramenés du centre cynégétique de Z"ralda, dans les massifs d'Ouled Yakoub, de Béni Oudjana et de Béni Melloul.

Le bois des forêts de Khenchela est exploité par la Société régionale des travaux d'aménagement sylvicole et agricole (Safa Aurès) qui exploite deux unités de production et de commercialisation à Bouhmama et à Khenchela. Le patrimoine forestier de cette wilaya s'étend sur 187.000 hectares. Il est notamment composé de peuplements de pins, de pins d'Alep, de cèdres, de genévriers et de chênes. La production de bois de Khenchela couvre 60% des besoins du marché national.

BATNA

Les listes de bénéficiaires de logements sociaux contestées

Des actes de vandalisme se sont produits hier dans les communes de Aïn Yagout, Tazoult, T'kout et Chemora (Batna) à la suite de l'affichage de listes d'attributaires de logements sociaux. Le siège de l'Assemblée populaire communale (APC) de Aïn Yagout a été ainsi fermé par des personnes qui contestaient la liste des bénéficiaires de 105 logements sociaux. Ils ont également bloqué la RN 3 reliant Batna à Constantine. De nombreux contestataires se sont allongés, à cet égard, à même le sol pour perturber le trafic automobile. A Tazoult, l'affichage des noms des bénéficiaires de 90 logements sociaux a été suivi par des rassemblements devant le siège de daïra, puis par la fermeture de la RN 31 (Batna-Biskra par Arris), alors que dans la commune de T'kout, des dizaines de jeunes ont marché vers l'hôtel de ville aussitôt après l'annonce de la liste nominative des bénéficiaires de 56 logements sociaux. Une atmosphère tout aussi tendue a régné à Chemora à la suite, là encore, de l'annonce d'une liste de bénéficiaires de 60 logements sociaux, selon le président de l'APC, joint par l'APS, qui a affirmé que des protestataires s'en sont pris aux sièges de la poste, de la mairie et de la daïra où ils se sont emparé de dossiers et de documents qu'ils ont brûlés. Dans ces communes, les manifestants ont estimé que la distribution a été «inique», les listes affichées comprenant, selon eux, des noms de «personnes aisées». Selon des témoins, la tension persistait encore dans l'après-midi, particulièrement dans les communes de Chemora et de Tazoult.

APS

YEMEN
Reprise de
violents combats

De violents combats ont repris, hier avant l'aube, dans le nord de Sanaâ autour de la résidence du plus puissant chef tribal yéménite, le cheikh Sadek Al-Ahmar. Des tirs de mortier ont d'abord été entendus, suivis par des échanges de tirs. Les combats se concentrent autour du quartier général de la police militaire, dans l'avenue de la Ligue arabe, et autour de la résidence du cheikh Ahmar.

D'autres heurts se sont déroulés près du siège de l'agence officielle d'information SABA. Les autorités ont accusé Sadek Al-Ahmar d'avoir rompu la trêve qu'il avait annoncé vendredi après trois jours d'affrontements qui avaient fait 68 morts. Le site Internet du ministère de la défense, 26sep.net, a affirmé que les hommes du chef de la tribu Hached ont pris le contrôle du siège du Congrès populaire général (CPG, parti du président Ali Abdallah Saleh) et de celui de la compagnie des eaux.

Des sources proches de Sadek Al-Ahmar ont accusé au contraire les autorités d'avoir repris les tirs sur sa résidence. Des témoins ont indiqué qu'une colonne de fumée noire s'élevait de la résidence du chef tribal. Aucune indication n'a pu être obtenue pour le moment sur d'éventuels morts ou blessés dans ces nouveaux combats.

JACOB ZUMA EN LIBYE
Les discussions au point mort

Le président sud-africain Jacob Zuma n'a apparemment pas progressé sur la voie d'un accord de paix lors de ses discussions, lundi, en Libye avec Mouammar Kadhafi, dont le "règne de terreur", affirme l'Otan, touche à sa fin.

Après ses entretiens, Jacob Zuma a déclaré à la presse libyenne que Kadhafi voulait un cessez-le-feu et la fin des bombardements de l'Otan, une demande déjà rejetée le mois dernier par l'Alliance à l'occasion d'une précédente mission de médiation du président sud-africain, rapporte Reuters.

"Nous avons discuté de la nécessité de donner au peuple libyen la possibilité de résoudre par lui-même ses problèmes", a ajouté Zuma sans autre précision.

La télévision libyenne a ensuite rapporté que des avions de la coalition avaient bombardé des sites militaires et civils dans le quartier de Tadjoura à Tripoli. Elle a également diffusé des images du "guide", qui n'était pas apparu en public depuis le 11 mai, accueillant le président sud-africain.

Après les discussions, la télévision d'Etat a aussi montré Kadhafi prendre congé de son interlocuteur en brandissant le poing en l'air. Elle a ensuite diffusé des images de Zuma montant dans un avion à l'issue de la visite. C'était la deuxième fois



que Zuma se rendait à Tripoli chargé d'une mission de paix.

La première tentative s'était soldée en avril par un échec, Mouammar Kadhafi refusant de céder le pouvoir, ce que les rebelles libyens, qui se sont soulevés à la mi-février, exigent comme préalable à tout accord de trêve.

SORTIR DE L'ENLISEMENT

La Grande-Bretagne a accentué la pression sur le régime libyen en déclarant, dimanche, son intention d'utiliser des bombes capables de percer des enceintes fortifiées. La France avait déjà annoncé l'envoi d'hélicoptères d'attaque lundi dernier. "Notre opération en Libye parvient à ses objectifs, nous avons sérieusement détérioré la capacité de Kadhafi à massacrer son propre peuple", a déclaré le secrétaire

général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, lundi en Bulgarie.

"Le règne de la terreur de Kadhafi touche à sa fin. Il est de plus en plus isolé chez lui et à l'étranger. Même ceux qui sont le plus proche de lui s'éloignent, font défection ou désertent", a-t-il ajouté.

L'objectif des pays de l'Otan est de sortir de l'enlèvement dans lequel le conflit libyen s'est enfoncé depuis des semaines.

L'Alliance atlantique exclut tout déploiement de troupes au sol mais l'amiral américain Samuel Lockear, chef du commandement conjoint des opérations à Naples, a laissé entendre "qu'il pourrait falloir déployer, à un certain stade, une petite force (...) pour aider (les insurgés)".

Les rebelles contrôlent l'est de la Libye autour de leur bastion de Benghazi, ainsi que Misrata et une région montagneuse qui s'étend de la ville de Zintane, à 150 km au sud de Tripoli, à la frontière avec la Tunisie. Aidés par les frappes aériennes de l'Otan, les insurgés ont réussi à repousser les attaques des forces loyalistes mais subissent toujours des bombardements.

La télévision libyenne rapporte que les raids de l'Otan ont fait 11 morts lundi à Zlitane, tenue par les forces kadhafistes, sur la côte méditerranéenne entre Tripoli et Misrata.

Publicité

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 408015000002066

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, la Direction des travaux publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint qui a été publié dans :

- Le journal "EL MAGHRIB LILOUASSAT" en date du 14/03/2011
- Le journal "MIDI LIBRE" en date du 14/03/2011

-Intitulé de l'Opération : Etude de modernisation des chemins de wilaya

Projet : Etude du raccordement de l'autoroute à EL KARIMIA sur 05 kms.

Est attribué provisoirement au bureau d'étude suivant :

Intitulé du projet	Bureau d'étude +NIF	Note technique /50	Montant (TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
Etude du raccordement de l'autoroute à EL KARIMIA sur 05 kms	EUURL ENGINEERING STUDY NIF : 000116189021351	58 points	1.049.490,00 DA	04 mois	Bureau d'étude moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10.236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre N°1284 - Mercredi 1^{er} juin 2011 - Anep 857 838

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بسكرة - دائرة سيدي عقبة - بلدية الحوش

إعلان عن مناقصة رقم 20 /ب ح / 2011

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الحوش عن إجراء مناقصة قصد إنجاز المشاريع التالية :-

- 01- توسيع و تجديد شبكة المياه الصالحة للشرب لختلف أحياء الحوش على مسافة 2289 م/ط
- 02- تجديد شبكة المياه الصالحة للشرب الركنة على مسافة 800 م/ط
- 03- تجديد شبكة الصرف الصحي بطريق الخفج السعدية على مسافة 576م/ط
- 04- تكملة إنجاز قاعة متعددة النشاطات السعدية 05 - تهيئة المقر الجديد لبلدية الحوش

فعلى المقاولات المؤهلة التي يهمها الأمر سحب دفاتر الشروط من مقر البلدية مكتب التجهيز مقابل دفع مستحقات السحب : ألفين دينار جزائري (2.000.00 دج)

ترسل العروض إلى سيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الحوش مرفوقة بالملف الجبائي و الشبه الجبائي في ظرف مههم يحمل العبارة التالية مناقصة وطنية محدودة رقم/ 2011 (لايفتح)) من أجل إنجاز المشروع التالي

.....

الظرف الخارجي يحتوي على طرفين عليهما إسم و عنوان المتعهد و نوعية الملف مالي أو تقني

ا- يحتوي الملف التقني على الوثائق التالية :

- 1- الإستمارة ملووة و مستكملة البيانات
- 2- التصريح بالاكنتاب مطابق للنموذج
- 3- التصريح بالنزاهة
- 4- السجل التجاري (نسخة مقروءة و مصادق عليها من مصدره مصلحة السجل التجاري)
- 5- القانون الأساسي بالنسبة للشركات
- 6-شهادة لتأهيل و التصنيف المهني في القطاع المعني سارية وفق رموز النشاط المنصوص عليها
- 7- شهادة السوابق العدلية رقم 03 سارية المفعول (نسخة مقروءة و مصادق عليها)
- 8- مستخرج الطرائب من مقر السكن و من مقر النشاط سارية المفعول و خالية من الديون مصادق عليها من
- 9- إجبارية إفراق نسخة طبق الأصل مصادق عليها من شهادة تبين إستكمال إجراءات الإيداع القانوني لحساب الشركات في ملف المناقصة
- 10- نسخة من ترقيم التعريف الجبائي (نسخة مقروءة و مصادق عليها)
- 11- شهادة أداء المستحقات (CASNOS-CNAS-CACOBATPH) سارية المفعول (نسخة مقروءة و مصادق عليها)
- 12-شهادات حسن أداء المشاريع الماثلة لموضوع المناقصة (نسخة مقروءة و مصادق عليها)
- 13- قائمة الوسائل المادية مع شهادات الإثبات (البطاقة الرمادية + شهادة التأمين سارية المفعول بالنسبة لوسائل النقل و الحفر + محاضر أثبات حالة بالنسبة لوسائل الإنتاج معدة من طرف محضر قضائي في مدة لاتزيد عن ثلاثة اشهر (نسخة مقروءة و مصادق عليها)
- 14- الحصيلة المالية للثلاثة سنوات الأخيرة مؤشر عليها من طرف مصلحة الضرائب
- 15 - دفتر الشروط محضي و مختوم

ب - يحتوي الملف المالي على الوثائق التالية :

- رسالة التعهد - دفتر التعليمات الخاصة - جدول الأسعار الوحدادية - الكشف الكمي و التقيمي

حدد تاريخ آخر أجل لإيداع العروض ب : 15 يوم ابتداء من تاريخ نشر هذا الإعلان في الجرائد اليومية الوطنية يبقى المتعهدون ملزمين يعرضهم طيلة 90 يوما ابتداء من تاريخ آخر أجل لإيداع العروض.

بأمكان لمقاولات حضور جلسة فتح الأظرفة في اليوم الأخير لإيداع العروض على الساعة الرابعة عشر و النصف زوالا بمقر البلدية و في حالة تعارض يوم فتح الأظرفة بيوم عطلة تمدد المناقصة ضمنيا بعدد أيام العطلة و يتم الفتح في اليوم الموالي على الساعة التاسعة صباحا

كل ظرف يصل متأخر أو يحمل إشارة لا يؤخذ بعين الإعتبار .

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N°1284 - Mercredi 1^{er} juin 2011 - Anep 858 247

COULISSES DU FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL

Ness Elkhir, du virtuel à l'image

Le groupe Nass Elkhir est partout où l'on a besoin de lui, il apporte aide et assistance aux familles en détresse, s'efforce à rendre le sourire aux malades, apportent un peu de réconfort aux aliénés mentaux et aux vieilles personnes délaissées...

PAR DJAMEL BOUKERMA

En marge de la sixième édition du Festival du théâtre professionnel qui se tient au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, un groupe de jeunes volontaires a profité de cet événement pour organiser une exposition de leurs activités très variées.

Ces dernières ont trait principalement à la sensibilisation des jeunes et moins jeunes sur la protection de l'environnement et par là de la planète qui pâtit de l'incivisme de l'homme. « *Nous avons été invités à assister au Festival du théâtre et nous en avons profité pour joindre l'utile à l'agréable et tenter de sensibiliser les jeunes pour la protection de leur environnement, les sites historiques et surtout réinstaurer cette culture du civisme qui est partie intégrante de la société algérienne* » expliquent les membres de l'association «Ness Elkhir Algérie» un groupe de jeunes très dynamique sur la Toile et qui se retrouve sur tous les fronts se révélant une véritable bénédiction dans le cadre des actions caritatives et citoyennes. Ces jeunes internautes sont partout où l'on a besoin d'eux, ils apportent aide et assistance aux familles en détresse, s'efforcent à rendre le sourire aux malades, apportent un peu de réconfort aux malades mentaux et aux vieilles personnes délaissées, cela sans parler des actions menées sans relâche pour la protection de l'environnement.

Ce groupe, actif depuis octobre 2010, est très connu des « facebookistes » puisqu'il exploite ce moyen moderne pour appeler à l'action les jeunes tenant à s'impliquer dans des actions d'utilité publique ou caritatives. « *Nous n'avons pas tenu à nous rassembler en association et donc*



nous ne recevons pas de subvention. Mais c'est le prix à payer pour préserver notre liberté d'agir et de penser libres de toute et de toute couleur politique » expliquent les organisateurs de l'exposition.

Hadja Rahma à l'origine de la création du groupe Nass Elkhir

L'idée de se constituer en groupe a germé après la publication sur la Toile de l'histoire de « Hadja Rahma », une vidéo poignante qui a fait le buzz nous fait savoir Farouk, membre de Nass Elkhir. Cette histoire, en effet, a même franchi les frontières du territoire algérien devenant un défi à relever pour tous les internautes appelant, d'une seule voix, à redonner sa dignité à cette vieille femme végétant dans des conditions inhumaines et indescriptibles. Hadja Rahma est ainsi sortie de l'anonymat grâce à la magie d'Internet et a reçu l'aide tant attendue grâce à l'intervention de ces jeunes plein de cœur et de bonne volonté.

La vraie rencontre entre ces jeunes internautes s'est faite quelques temps après la publication de la vidéo. « *On a réalisé pour la première fois une campagne de volontariat regroupant un nombre très important de jeunes issus de différentes wilayas du pays* » nous affirme un membre du groupe. L'autre histoire qui a ému tous les internautes et pour laquelle

ils se sont tous mobilisés est la pathétique histoire de feu « Djilali Amarna » décédé d'un cancer après avoir connu l'autre souffrance, bien plus terrible, celle de l'indifférence après avoir tant donné à la culture.

Ces deux histoires ont été le déclic pour une vocation dédiée exclusivement à l'aide de son prochain sans calcul aucun et sans rien attendre en retour. Nass Elkhir Algérie regroupe actuellement plus de 10 mille personnes à travers le territoire national, dont 400 jeunes activant à Alger grâce à facebook.

Ce groupe est présent pour le nettoyage des plages et des forêts, il appelle à la restauration et préservation des sites culturels qui font notre histoire et les richesses naturels du pays. L'exposition actuelle vise à sensibiliser un maximum de personnes sur la protection de l'environnement et du cadre de vie et comme expliqué plus haut à apporter aide et assistance aux personnes malades ou démunies, même en leur offrant un simple sourire. Ce groupe a étendu son action à plusieurs wilayas à l'instar des visites effectuées au service des cancéreux de l'hôpital de Blida, Nass Elkhir a réussi à récupérer 8 mille livres au profit du village Boumellal à Béjaïa. Il ne reste qu'à souhaiter bon courage à ces jeunes militants engagés et à lancer un appel à toutes les bonnes volontés de joindre leurs efforts à celle de Nass Elkhir pour plus d'impact.

Dj. B.

9^E DIMAJAZZ DE CONSTANTINE

Le bluesman Keziah Jones «guest star»

Un festival "2 en 1" marquera la 9^e édition du "Dimajazz" de Constantine qui accueillera également, entre autres stars internationales, le célèbre bluesman Keziah Jones. Le festival international du jazz de Constantine qui se déroulera cette année au palais de la culture Malek-Haddad, du 17 au 23 juin prochain "*restera fidèle aux fondamentaux du Dimajazz, à savoir la nouveauté, la qualité et la pédagogie*", souligne un communiqué du commissariat de la manifestation. Ce document indique que cette année, le festival "*revient aux sources*" avec une configuration "nouvelle, plus accessible, plus ouverte et plus populaire". En plus du "in", un festival "off" est prévu, cette année, en open-space, sur l'esplanade du palais de la culture durant les après-midi. Ce nouveau produit est consacré aux groupes amateurs en quête de

professionnalisation. En créant un festival "off", Dimajazz offre un "tremplin" et garantit une rampe de lancement pour la nouvelle scène musicale algérienne, indique-t-on. Les formations et les musiciens, parmi lesquels beaucoup sont nés dans la dynamique du Dimajazz, ses master-classes et ses résidences pédagogiques, sont invités à se faire entendre à cette occasion et faire valoir leur talent. Le nouveau-né du label Dimajazz est intégré dans un village musical chaleureux et convivial, où les aficionados viendront dépenser leur trop plein d'énergie, les familles aussi. Le programme des soirées sera animé par des stars et des noms venus de tous les horizons du jazz. Des rythmes africains, de la sensualité toscane, du blues du delta, du flamenco-jazz aux accents méditerranéens, du jazz-rock aux couleurs celtiques, du blues funk de

Chicago et du bluefunk avec, cerise sur le gâteau, le génie, la star Keziah Jones. Pour ne pas déroger à la règle, des master-classes seront animées quotidiennement par les musiciens vedettes, dans les ateliers du palais de la culture. Parmi les formations à l'affiche de la partie "in" du festival, le fameux groupe américain "The Boney Fields & The bone's Project" connu du public de Dimajazz pour avoir participé à l'édition 2008 de la manifestation, provoquant un véritable "séisme" de rythmes et de magie musicale sur la ville des Ponts. Outre Keziah Jones annoncé pour la clôture, des stars internationales comme Cheik Tidiane Seck, Andrea Celeste, Ducret, Amar Sundy, Nadir Leghrib, et les groupes internationaux Quartessence, Keltic Tales, Fada et Hijaz sont également à l'affiche du festival.

APS

CRITIQUE THÉÂTRALE

Appel à contribution de la presse écrite



Les participants au colloque sur la critique théâtrale contemporaine ont appelé, lundi à Alger, la presse écrite à s'ouvrir à la critique théâtrale pour améliorer la qualité de l'ensemble des actes artistiques liés au 4^{ème} art. S'exprimant à l'issue de cette rencontre de trois jours, organisée dans le cadre du 6^e Festival national du théâtre professionnel, les participants ont émis le vœu de voir à l'avenir davantage d'espaces réservés à la critique de théâtre dans les journaux, quotidiens ou hebdomadaires, estimant que les médias sont nécessaires au développement du théâtre et de tous les métiers qu'il englobe. Dans le même sillage, ils ont appelé à la création d'une revue spécialisée dans la critique et qui traitera aussi de toutes les questions liées aux arts dramatiques afin d'améliorer la qualité et de perfectionner le contenu des oeuvres produites. Pour eux, une bonne critique étant celle qui permet aux comédiens et metteurs en scène d'être plus rigoureux dans leur travail artistique et plus soucieux de la maîtrise du jeu scénique, ont-ils estimé. Par ailleurs, les participants (dramaturges, critiques de théâtre, écrivains, universitaires algériens et de pays arabes) ont recommandé l'ouverture d'une bibliothèque spécialisée en recherches théâtrales dépendant du Théâtre national algérien et appelé les critiques et chercheurs à contribuer à l'enrichissement de son fonds documentaire. Dans le même contexte, la création d'une unité de recherche spécialisée au sein du TNA, animée par des critiques algériens et d'autres pays arabes, a été préconisée. En outre, ils ont proposé la programmation de séances débats et de critique entre journalistes et spécialistes en arts dramatiques après chaque représentation théâtrale. Les participants ont, par ailleurs préconisé l'institution d'un prix de la critique destiné à honorer la meilleure représentation théâtrale. Le colloque sur la critique théâtrale contemporaine s'est tenu du 28 au 30 mai à la salle El-Mougar (Alger) dans le cadre du 6^e Festival national du théâtre professionnel. La rencontre a réuni critiques de théâtre, écrivains et universitaires algériens et de pays arabes qui ont tenté d'apporter des éclairages sur l'évolution de la critique théâtrale dans le monde arabe. Les théories et les méthodes de la critique théâtrale ont été évoquées à cette occasion pour comparer la pratique de la critique contemporaine avec celle du passé, du fait que le 4^{ème} art connaît en permanence des changements sur différents plans, création artistique, mise en scène, décors, scénographie, etc. Le 6^e Festival national du théâtre professionnel, ouvert mardi, se poursuit jusqu'au 7 juin avec la participation de plusieurs troupes théâtrales algériennes et étrangères. Quatorze (14) pièces de théâtre sont en compétition, alors que neuf (9) troupes algériennes et dix (10) étrangères se produiront hors compétition.

APS

TROUBLES PSYCHIQUES

L'ANXIÉTÉ NON TOLÉRÉE

Les troubles anxieux, tel que l'explique le dictionnaire, sont des troubles psychiques causés par un sentiment de l'imminence d'un événement fâcheux ou dangereux, s'accompagnant souvent de phénomène physique. Les manifestations physiologiques habituelles des troubles anxieux incluent des palpitations cardiaques, une pression sanguine élevée, des tremblements, des douleurs thoraciques, la sensation d'être étouffé, des sueurs abondantes, des nausées etc. La plupart des troubles anxieux sont traités par une thérapie cognitive du comportement (modification des comportements inadéquats), une médication ou encore une combinaison des deux.

PAR OURIDA AIT ALI

Les spécialistes considèrent en général que l'anxiété est normale lorsqu'elle est bien tolérée par le sujet, qu'il peut la contrôler, qu'il ne la perçoit pas comme une souffrance



excessive, qu'elle n'a pas de retentissement sur sa vie quotidienne et qu'elle est peu somatisée. L'anxiété normale est l'expérience que chacun de nous a vécue : peur avant un examen, inquiétude pour la santé d'un parent, réactions anxieuses lors d'accidents, de catastrophes... «L'anxiété est ainsi une émotion utile», expliquent les spécialistes. C'est une

réaction psychologique au stress. C'est un état qui fait partie de nos réactions d'adaptation aux stimulations extérieures en nous permettant de mobiliser notre attention, d'élever notre vigilance dans des situations de nouveauté, de choix, de crise ou de conflit. Tout le monde ressent donc de l'anxiété. C'est un phénomène tout à fait normal.

Mais parfois, il arrive qu'on ne réussisse plus à la contrôler. C'est alors que certaines personnes ne soient plus capables de contrôler leur anxiété. C'est alors, cette dernière, qui les domine, les gouverne et même les écrase. On ne parle plus, dans ces cas-là, d'anxiété, mais plutôt de troubles anxieux. Ces troubles sont essentiellement caractérisés par des symptômes d'anxiété importants (vertiges, nausées, palpitations, difficulté à respirer, constriction de la poitrine, etc.) et des conduites d'évitement. Ces dernières peuvent inciter une personne aux prises avec un trouble anxieux à réduire ses activités, quitter son travail et même, dans les cas très graves, ne plus sortir de chez elle. Comment traite-t-on les troubles anxieux ? On peut avoir recours à différents moyens afin de contrer les troubles anxieux. Parmi ceux-ci, notons qu'il peut être bon (par la relaxation, une nourriture saine, etc.) de réduire le stress. On peut également utiliser la médication (tranquillisants, antidépresseurs et bêtabloquants). La thérapie psychologique est un autre moyen envisageable. Selon certaines études, la façon la plus efficace de traiter les troubles anxieux est de combiner les médicaments, afin de réduire l'anxiété, à une thérapie psychologique qui permet de découvrir les mécanismes et les causes du trouble anxieux. La thérapie cognitivo-comportementale (qui permet de cerner le discours intérieur et de modifier les comportements d'évitement) semble, parmi les thérapies psychologiques, être la plus efficace.

O. A. A.

MARTINE IRACANE, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, AU MIDI LIBRE

«D'abord mobiliser ses propres ressources, après consulter»

Martine Iracane est psychologue clinicienne, formatrice en E.M.D.R. «un cigle qui veut dire mouvements oculaires des sensibilisation et retraitement. Cette approche psychothérapie, qui n'a que 15 ans d'existence, aide le patient qui souffre de trouble d'anxiété à avoir une vie normale.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi libre : Phobie, attaque de panique, anxiété... pouvez-vous nous expliquer à quoi ils sont dus ?

M. Iracane : Les troubles anxieux, c'est lorsque suite à un événement, une situation, à un moment particulier, on ressent dans son corps de la perturbation, de l'angoisse... Et ces troubles anxieux peuvent se manifester d'une manière ponctuelle et parfois d'une manière plus durable. Parfois, ils peuvent prendre aussi la forme de phobie, d'attaque de panique. En tout cas, ils peuvent être envahissants et nous gêner dans la vie quotidienne.

Quels en sont les traitements ?

Il y a des approches qui peuvent être complémentaires, notamment l'approche médicamenteuse qui peut être prescrite par le médecin généraliste ou le psychiatre. Et il y a aussi des approches plus thérapeutiques. Il y a également de nombreuses approches qui peuvent aider le patient à traiter ces troubles anxieux comme le E.MDR et la thérapie cognitive. Il y a aussi des approches qui sont plus en lien avec des activités de la vie quotidienne qui viendraient renforcer l'hygiène de vie.

Quelles sont ces activités ?

Cela relève d'une bonne hygiène de vie, comme par exemple faire de la relaxation, s'inscrire à des groupes de sophrologie. Apprendre à respirer et à se détendre, ce qui peut aider le patient à contrôler ces troubles.

Et la psychothérapie ?

En fait, il faut chercher l'origine des troubles anxieux et de chercher dans l'histoire du patient s'il a vécu des événements qui restent bloqués dans son cerveau et continuent à le charger d'émotions et à provoquer des situations où il a peur. C'est-à-dire que dans sa vie quotidienne, il rencontre des situations qui déclenchent la peur et les troubles anxieux. Peut-être dans son passé récent ou lointain il a vécu un événement, une situation où cette angoisse n'a pas pu s'écouler, s'exprimer. Elle n'a pas pu également être apaisée et rassurée par quelqu'un de proche. Et donc, c'est comme si le sujet était en quelque sorte pris en otage et peut ressurgir dans des tas de situations qui ne sont pas adaptées. Donc la thérapie appelée EMDR peut servir à traiter les troubles anxieux généralisés, ou attaques de panique ou les phobies. C'est une nouvelle thérapie qui date d'une 15 d'années qui est peu utilisée d'une manière globale.

Un dernier mot...

Les troubles anxieux sont très répandus. Si les outils de l'hygiène de vie suffisent, je pense que c'est bien de mobiliser ses propres ressources sans consulter. En revanche, si ces troubles sont envahissants et nous empêchent d'être bien avec nous-même et notre entourage (famille, travail, amis, etc.) à ce moment-là, il faut consulter, car ces troubles peuvent provoquer des troubles psychosomatiques et ça peut faire souffrir la santé physique.

O. A. A.

PROFESSEUR ANDRÉAS SAURER, MÉDECIN INTERNISTE, AU MIDI LIBRE

«Les facteurs psychiques peuvent être un facteur déclenchant des maladies organiques»

C'est au 14e Congrès national de psychiatrie que nous avons rencontré le professeur Andréas Saurer, médecin interniste à Genève. A travers la médecine interne il a intégré progressivement les maladies psychosomatiques. D'ailleurs, dans sa communication qu'il a présenté : «Le langage corporel de l'angoisse», il explique comment les troubles anxieux peuvent provoquer des manifestations psychiques ; il présenta également un cas clinique. Écoutons-le dans cette interview qu'il a bien voulu nous accorder.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Comment se manifestent les troubles anxieux ?

Pr Andreas Saurer : Les troubles anxieux sont des manifestations psychosomatiques qui se manifestent sous une émotion d'angoisse. Le sujet est angoissé et évidemment cette émotion va de paire avec des manifestations corporelles. Sous forme de palpitations, sueur, tremblement, problème digestifs, bouche sèche, fourmillement des mains, etc. Ainsi, ce sentiment d'angoisse peut aller de paire avec toute une série de manifestations corporelles.

Cette manifestation d'angoisse peut-elle durer ?

Généralement ça ne dure pas, mais bien évidemment, il y a toujours une espèce d'angoisse de fond. Les sujets

sont constamment angoissés, rapidement ils ont peur de tout. Ces peurs ne sont pas toujours expliquées. Par moment, c'est tout à fait le contraire, on retrouve des gens angoissés et qui répriment. A vue d'œil, on a l'impression que ce sont des gens très calmes, mais au fond ils sont très troublés.

Ces troubles d'anxiété sont-ils normaux ?

Oui, il est normal quelque peu d'avoir des inquiétudes et même d'avoir peur lorsqu'on est face à un danger bien concret. Cette peur justifiée est normale. Il faut dire aussi qu'il y a des degrés. Il y a également des angoisses et tristesses passagères. Dans la vie, il est clair qu'on peut être contrariés ou passer par des moments difficiles. Par exemple, lors d'un deuil, si on perd une personne qui nous est très chère, c'est tout à fait normal d'être triste, c'est une



réaction physiologique. Avec le temps on fait son deuil est tout rentre dans l'ordre, et on n'a pas besoin de traiter ce passage difficile.

En revanche, si cette angoisse ou tristesse dure, ce ne serait plus normal car la personne est déprimée, souffre énormément. Et dans ce cas-là il faut traiter.

Comment peut-on guérir ces angoisses «anormales» ?

Il y a des médicaments anti-dépresseur qu'on peut administrer. Il y a aussi l'approche psychanalytique car ce qui est important c'est de prendre en charge le patient dans sa globalité. Discuter avec elle, essayer de comprendre ce qui se passe dans l'ensemble de son fonctionnement psychique, dans sa trajectoire, sa vie quotidienne. C'est-à-dire ne pas regarder seulement le symptôme en tant que tel mais l'ensemble de la personne. Et je pense que dans ce sens-là, une approche psychothérapeutique devient nécessaire. C'est capital et important d'écouter les gens, de quoi ils souffrent, ce qu'ils ont sur le cœur et ne pas sauter sur le symptôme et traiter avec des médicaments.

Tout ce stress et anxiété vécu quotidiennement peuvent-ils provoquer des maladies corporelles ?

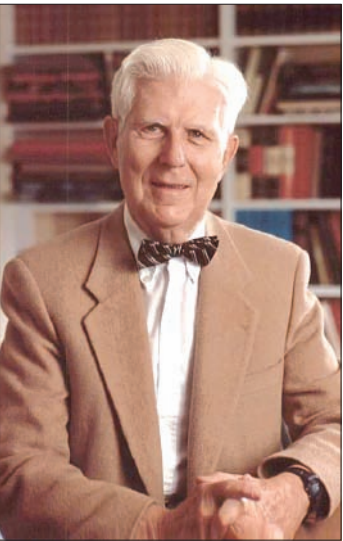
Effectivement, cela peut être un facteur parmi d'autres qui peut provoquer des maladies organiques. Particulièrement chez les sujet intravertie, dans la mesure où il y a un vécu émotionnel refoulé. Les facteurs psychiques donc peuvent jouer un rôle, surtout lorsqu'ils ne manifestent pas leurs émotions. Car manifester ses émotions peut protéger.

Source psychologie

La thérapie cognitive élaborée par Aaron T. Beck (psychiatre américain)

Vers les années 60, Aaron T. Beck (psychiatre américain) élaborait une psychothérapie de la dépression prouvant qu'un traitement psychologique pouvait dépasser les résultats obtenus par les antidépresseurs. Plus tard, elle s'étendit au traitement des phobies, attaques de panique, troubles obsessionnels compulsifs (T.O.C.), problèmes de couple, boulimie, anorexie et troubles de la personnalité. De nos jours, elle se révèle très utile pour résoudre toute problématique relative au comportement humain (ex : faire face aux dépendances) ou tout simplement pour aider l'individu à réaliser ses buts existentiels.

Elle part du principe que ce ne sont pas les situations en elle-même qui provoquent les émotions et les comportements mais plutôt les pensées automatiques (cognitions) qui nous traversent l'esprit à ces moments-là. Elle a pour objectif de faire repérer les pensées sans fondement réel (distorsions cognitives, convictions, postulats) et de leur substituer des conceptions plus réalistes qui modifieront la perception des événements et permettront de réagir de manière plus adéquate. Les pensées erronées viennent de la perception que l'on a de soi-même et du jugement porté sur ce qui arrive. Cette interprétation des événements dépend de notre système de croyance, elle provoque des conséquences indésirables. Reformuler



- La surgénéralisation ou généralisation à outrance. Exemple : «Je n'y arriverai jamais», «Les trains sont toujours en retard », «Tout le monde m'en veut» ;
- Le déni ou disqualification du positif. Exemple : «C'est un hasard si j'ai réussi», «Oui (quand on vous complimente sur un vêtement) mais c'est une vieille robe, je l'ai depuis longtemps». Cette attitude empêche

les croyances irrationnelles permet de changer la nature des réactions émotionnelles (colère, hostilité, tristesse, angoisse, peur, etc.).

Quelques erreurs typiques de pensées (liste non exhaustive) :

- Les pensées «tout» ou «rien». Exemple : «Je n'ai pas réussi cet examen donc, je suis nul» ;

de jouir des choses agréables de la vie ;

- Le filtre mental ou abstraction sélective. Il consiste à s'attarder sur un détail négatif qui fausse la vision de la réalité, ne retenir qu'un détail et en déduire tout le contexte ;

- Le raisonnement émotionnel. C'est présumer que ce que l'on ressent correspond à la réalité ;

- L'étiquetage consiste en une forme extrême de surgénéralisation et à décrire les gens ou les choses en des termes excessifs, chargés d'émotion. Exemple : «Ce type est un salaud», «Je suis une véritable cochonne». Comme si toute la personne pouvait être assimilée à une chose qu'elle a faite ;

- La lecture de pensées d'autrui. C'est déduire que quelqu'un pense quelque chose de négatif sur soi sans l'avoir vérifié. Exemple : «Il m'a croisée sans me saluer donc il m'en veut» ;

- L'inférence arbitraire ou erreur de voyance. C'est s'imaginer un scénario catastrophiste qui a peu de chance de se réaliser et tirer des conclusions sans preuve.

- La personnalisation. C'est l'art de s'attribuer la responsabilité de tout. Exemple : «C'est de ma faute si mes enfants sont turbulents», «Il est malheureux à cause de moi».

Source La santé

NATATION

8 nageurs algériens participent à l'Open international

Une sélection nationale de huit nageurs algériens (seniors et juniors) prennent part depuis lundi et jusqu'au 3^e j^e de ce mois à l'Open International d'Europe qui comporte trois étapes, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). La première étape de cette compétition d'envergure mondiale est prévue à Monaco, la deuxième à Calais (France), alors que la 3^e et dernière phase aura lieu à Barcelone (Espagne), selon le président de la FAN, Lyes Kebab. Ce rendez-vous traditionnel de la discipline, organisé sous l'égide de la Fédération internationale (FINA) devrait enregistrer, comme de coutume, la participation des "meilleurs nageurs mondiaux", selon la même source. "La Fédération algérienne a engagé dans ce tournoi les nageurs d'élite Nabil Kebab et Daid Sofiane en plus de 6 juniors dont Amel Melih, un des espoirs de la natation algérienne et qui aura beaucoup à apprendre en se frottant à des nageurs de haut niveau", a affirmé Kebab. "Ce tournoi entre dans le cadre de la préparation de nos nageurs en prévision des championnats du monde (seniors) à Shanghai (Chine) en juillet prochain et les championnats du monde juniors en août prochain à Lima (Pérou), en plus des Jeux africains à Maputo (Mozambique/sept 2011)", a-t-il expliqué. Pour sa part, le directeur du développement sportif à la FAN, Redouane Hamdaoui, a indiqué que "les dernières années ont connu une participation massive des nageurs algériens aux tournois organisés par la FINA, ce qui est de bon augure pour les jeunes nageurs que nous ambitionnons de propulser vers le niveau mondial".

Nageurs présents à L'Open**Seniors :** Nabil Kebab et Sofiane Daid**Juniors garçons :** Jughurta Hadad, Abdelghani Nefsi, Abdelkader Affane et Oussama Sahnoun et Noufel Benabid.**Juniors filles :** Amel Mellih**Entraîneur national :** Von-Toros Karoly.

J-4 DU MATCH MAROC-ALGÉRIE

Les Fennecs aujourd'hui à Marrakech

C'est cet après-midi que la sélection algérienne de football devrait se rendre à Marrakech à bord d'un vol spécial, pour donner la réplique à leur homologue marocain le 4 de ce mois dans le cadre du match comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2012. L'arrivée des Fennecs est prévue à 17h.

PAR MOURAD SALHI

Il ne reste donc plus que trois jours avant la grande explication très attendue qui réunira les deux nations voisines à Marrakech, pour effectuer les derniers réglages, et avoir une idée sur le onze rentrant. Pour ce qui concerne l'équipe algérienne, il faudrait, néanmoins, attendre les deux dernières séances d'entraînement, qui figurent dans le planning de Benchikha, à Marrakech pour être fixé. Les coéquipiers d'Antar Yahia devraient effectuer hier leur dernière séance d'entraînement à la Manga Club en présence de l'ensemble de l'effectif.

Pour ce qui concerne la séance de lundi soir, 19 joueurs ont pris part à leur sixième séance d'entraînement sur la pelouse du centre La Manga Club à Murcie en Espagne. Les Verts ont effectué des exercices avec ballon avant de disputer un match d'application. Avec l'arrivée des retardataires, à savoir



Ferradj, le sociétaire de Brest, Boudebouz de Sochaux, Kadir de Valenciennes ainsi que du gardien numéro 1, Raïs M'bolhi qui évalue dans le club russe Krelya Sovetov, Abdelhak Benchikha et son staff technique devront s'attaquer, dès demain à Marrakech les dernières etouches de la préparation tactique de cette rencontre décisive pour la qualification à la phase finale de la CAN. Certes, le grand travail a été fait au sud de l'Espagne, mais les choses sérieuses devraient se faire au royaume chérifien où les coéquipiers d'Azzedine Doukha doivent d'abord s'acclimater aux conditions de la ville marocaine. C'est vrai que tout a été mis en place pour que les Verts soient dans les meilleures conditions possibles, mais le royaume Chérifien n'est pas vraiment un quartier

idéal pour mettre en place un plan tactique digne de ce nom, à même de terrasser les Lions d'Atlas. La deuxième et dernière séance des Algériens au Maroc, s'effectuera sur la pelouse principale du nouveau stade de Marrakech qui sera le théâtre de cette empoignade.

Tout comme les trois dernières séances d'entraînement effectuées à la Manga Club, les deux séances programmées à Marrakech se dérouleront également loin des regards en raison du huis clos imposé par le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha, afin d'éviter toute pression à ses poulains. Jusqu'à hier, les 22 acteurs algériens se portent bien, et ils sont fin prêts pour damer le pion samedi prochain à son adversaire sur ses bases. **M. S.**

1.000 billets remis à l'ambassade d'Algérie à Rabat

Mille billets d'entrée au nouveau stade de Marrakech sur les 1.500 prévus ont été remis gracieusement à l'ambassade d'Algérie à Rabat par la Fédération royale marocaine de football (FRMF) afin de permettre aux supporters algériens d'encourager les Verts face au Maroc, le 4 juin prochain, a-t-on appris lundi auprès de la représentation algérienne à Rabat. Les 500 autres billets ont été remis à la Fédération algérienne de football (FAF), ajoute-t-on. Les 1.000 billets ont été répartis comme suit : 500 pour le consulat général d'Algérie de Casablanca qui gère la circonscription regroupant entre autres le chef-lieu (Casablanca), Marrakech, Agadir, Khouribga et 500 pour la section consulaire de l'Ambassade à Rabat qui gère la circonscription regroupant notamment le chef-lieu (Rabat), Kenitra, Tanger, Fès, Meknès, précise-t-on de même source. La section consulaire de l'ambassade d'Algérie à Rabat a, par ailleurs, été chargée de la distribution des billets revenant au consulat d'Algérie de Oujda qui administre la circonscription regroupant entre autres le chef-lieu (Oujda), Berkane, Nador, Figuig, Errachidia, Essaidia. L'opération de distribution au profit de la communauté algérienne établie au Maroc a commencé

lundi, précise-t-on auprès de l'ambassade ajoutant que des billets ont été réservés aux supporters algériens venant d'Algérie ou de l'étranger pour encourager l'équipe nationale lors du derby maghrébin entrant dans le cadre de la 4^e journée de qualification à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2012), organisée par le Gabon et la Guinée Equatoriale, ajoute-t-on. La presse marocaine avait indiqué que la FRMF a réservé 1.500 billets au profit des supporters algériens qui feront le

déplacement à Marrakech. Le même nombre avait été réservé par la Fédération algérienne de football (FAF) aux supporters marocains lors du match entre les deux sélections qui s'est déroulé à Annaba le 27 mars dernier. De même source, on ajoute que la FRMF avait également réservé des billets supplémentaires dans le cas où les 1.500 tickets alloués aux fans des Verts seront épuisés. L'opération de vente de billets au profit des supporters marocains a débuté dimanche dans 17 villes maro-

caines. 40.000 mille billets ont été mis en vente alors que le stade peut contenir quelque 45.000 personnes. La réduction de la capacité d'accueil a été décidée par les responsables du sport marocain afin de permettre aux spectateurs de suivre la rencontre dans de bonnes conditions conformément au règlement en vigueur qui stipule une diminution de 5% à 10% de la capacité d'accueil et éviter aussi les bousculades à l'entrée et à la sortie du stade, souligne-t-on.

Boudebouz, 9e meilleur passeur de Ligue 1



L'international algérien du FC Sochaux, Ryad Boudebouz, auteur de sept passes décisives cette saison, occupe la 9^e place au classement de meilleurs passeurs du championnat de France de Ligue 1 2010-2011 qui a pris fin dimanche soir, selon les statistiques publiées lundi par la Ligue de Football Professionnel (LFP). Le numéro 10 sochalien, qui a passé 3.231 minutes sur les terrains cette saison en championnat, a réussi ses sept passes décisives lors des rencontres contre respectivement, Arles Avignon, AS Saint Etienne, SM Caen, FC Lorient et le Stade

Rennais. Le meneur de jeu des Verts a réussi quatre passes décisives à domicile contre trois à l'extérieur. Boudebouz partage la 7^e place avec Gaël Danic (Valenciennes), Jérôme Leroy (Stade Rennais), Yohane Cabaye (Lille) et Nene (PS Germain). Le meilleur passeur du championnat de France de Ligue 1 2010-2011 est un coéquipier de Ryad Boudebouz au FC Sochaux, l'international français Marvin Martin termine en tête avec un total record de 17 passes, devant Morgan Amalfitano (FC Lorient) 13 passes et Anthony Mounier (OGC Nice) 11 passes.

PARIS-SAINT-GERMAIN

La vente du club officialisée

Une société d'investissement du Qatar est devenu l'actionnaire majoritaire du Paris SG à hauteur de 70% du capital, a-t-on appris mardi auprès de l'actionnaire américain du club Colony Capital, qui conserve 30% des parts.

Colony Capital et une société d'investissement du Qatar annoncent, ce jour, avoir finalisé un projet d'accord aux termes duquel ce nouvel associé deviendrait l'actionnaire du Paris-Saint Germain à hauteur de 70%, Colony Capital conservant 30% du club, indique un communiqué de Colony Capital. Une conférence de presse est prévue à 15h30 au Parc des Princes pour annoncer cet accord. Colony Capital avait pris en 2006 les commandes du Paris SG, jusque-là détenu par Canal+.

"Nous avons recherché le meilleur partenaire possible pour assurer au PSG une place dans l'histoire. Nous l'avons trouvé avec notre nouvel associé qui partage cette ambition. Il a pris la mesure de l'importance du travail effectué par l'ensemble du management actuel du club et souhaite collaborer avec lui afin de poursuivre les efforts entrepris par le PSG pour atteindre les plus hauts niveaux", indique dans le communiqué Sébastien Bazin, président du conseil de surveillance du PSG et patron de la branche Europe de Colony Capital. Cette entrée au capital préfigure



une prise de contrôle totale du club à moyen terme par les investisseurs qataris avec qui les dirigeants de Colony Capital étaient en négociations avancées depuis plusieurs mois.

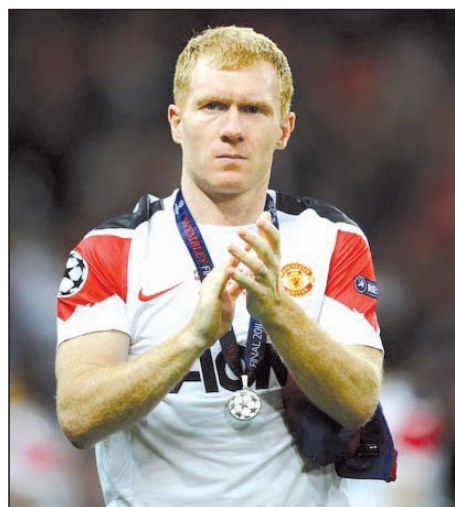
Alors que Colony Capital souhaitait au départ un partage plus équilibré du capital, il s'est finalement résolu à céder plus de la moitié du PSG. Selon des sources proches du dossier, le Paris SG a été valorisé entre 35 et 50 millions d'euros, le passif de la saison 2009-10 (plus de 20 millions d'euros) ayant été inclus dans le prix de la transaction. En 2006 au moment de l'acquisition du PSG par trois actionnaires (Colony Capital, Walter Butler, Morgan Stanley), le club avait été cédé par Canal+ pour environ 26 millions

d'euros. En cinq années de présence à la tête du club, Colony Capital n'a eu que rarement l'occasion de se réjouir des résultats sportifs, le PSG ayant atteint cette saison son meilleur classement (4e) même s'il a encore une fois échoué à se qualifier pour la Ligue des champions.

En revanche durant l'ère Colony Capital, le PSG a remporté une Coupe de France (2010) et une Coupe de la Ligue (2008). La valse des responsables n'a jamais cessé durant ces dernières années, cinq présidents (Alain Cayzac, Simon Tahar, Charles Villeneuve, Sébastien Bazin, Robin Leproux) et trois entraîneurs (Guy Lacombe, Paul Le Guen, Antoine Kombouaré) s'étant succédés depuis 2006.

MANCHESTER UNITED

Paul Scholes tire sa révérence



"Et aider l'équipe à remporter cette saison son 19e titre, un grand privilège". Scholes a remercié l'entraîneur Alex Ferguson, "un grand manager", selon lui. "Du jour où j'ai rejoint ce club, sa porte a toujours été ouverte et je sais que l'équipe va continuer à gagner de nombreux trophées." Son rôle dans l'encadrement est encore à définir.

Un jubilé sera organisé en août en son honneur. "Que puis-je dire de plus sur Paul Scholes que je n'ai déjà dit par le passé", a déclaré Ferguson. "C'est un joueur vraiment incroyable qui va nous manquer". "Paul a toujours été complètement engagé avec ce club et je suis ravi

qu'il nous rejoigne dans l'équipe d'encadrement la saison prochaine." "Il a toujours inspiré les joueurs de tous âges et nous savons qu'il en sera de même dans son nouveau rôle", a ajouté l'Ecosais. Scholes fait partie de la "classe 92" de Manchester, qui a également révélé David Beckham, Nicky Butt et Gary Neville. Il avait disputé deux fois la Coupe du monde (1998, 2002) et sa décision de prendre sa retraite internationale en 2004, à 29 ans, avait créé un choc. Le sélectionneur l'Italien Fabio Capello avait tenté en vain de le faire revenir sur sa décision pour le Mondial-2010.

Houllier quitte Aston Villa

Le manager français d'Aston Villa, Gérard Houllier, et le club anglais de football se sont mis d'accord pour mettre fin à leur collaboration, selon la presse anglaise mardi. "Houllier et Villa ont décidé à contre-cœur que le manager français âgé de 63 ans quittait son poste avec effet immédiat suite à ses récents problèmes de santé", indique le Birmingham Mail. Il était arrivé en septembre 2010 au club et avait signé un contrat d'une durée de trois ans. L'entraîneur français avait subi une opération du cœur quand il était manager de Liverpool, il y a dix ans. Il a manqué la fin de la saison avec Aston Villa après avoir été victime d'un nouveau problème cardiaque, fin avril, qui avait nécessité une hospitalisation d'une dizaine de jours. Selon Aston Villa, des examens médicaux effectués la semaine dernière devaient être déterminants pour décider de l'avenir. Les résultats ont été étudiés par le propriétaire du club Randy Lerner et l'encadrement médical. Une annonce officielle sera faite rapidement, selon le journal. L'adjoint du Français Gary McAllister, qui avait assuré l'interim en son absence, avait estimé il y a quelques jours que Houllier reprendrait son poste, affirmant qu'il avait participé à l'élaboration du projet du club pour la saison prochaine.



MONDIAL-2014

Le comité exécutif de la Fifa approuve les procédures de tirage au sort

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (Fifa), réuni lundi à Zurich (Suisse) sous la présidence de Joseph S. Blatter, a approuvé les procédures de tirage au sort pour le tour préliminaire de la Coupe du Monde 2014, rapporte mardi l'instance mondiale sur son site officiel. Le comité a également approuvé les formats et les procédures de tirage au sort présentées par les six confédérations pour la compétition préliminaire de la Coupe du monde de 2014. Il a également déterminé que le classement mondial Fifa de juillet 2011 serait utilisé pour le tirage au sort préliminaire de Brésil 2014, à l'exception de la Concacaf, qui utilisera celui de mars 2011 car elle l'a déjà utilisé pour son premier tour de la compétition préliminaire. Par ailleurs, le comité exécutif a décidé de supprimer les prolongations pour les Coupes du monde U-17 et les Coupes du monde féminines U-17 de la Fifa avec effet immédiat, après qu'une proposition en ce sens a été faite par la commission médicale de la Fifa et la Fifa Task Force Football 2014. Les éliminatoires de la Coupe du monde-2014 pour la zone Afrique, débiteront en novembre prochain avec le déroulement du tour préliminaire. Cinquante deux pays africains sur les cinquante trois prendront part aux éliminatoires après le retrait de la Mauritanie. Les cinq représentants africains au Mondial brésilien seront connus au plus tard le 19 novembre 2013 à l'issue du tour final (play-off) qui sera disputé en aller et retour.

Puyol sera opéré du genou aujourd'hui



Le défenseur international espagnol et capitaine du FC Barcelone, Carles Puyol, sera opéré mercredi du genou gauche, a annoncé lundi soir le club catalan sur son site internet. Puyol, toujours gêné par des douleurs à ce genou, avait dû déclarer forfait pour le 8e de finale retour de Ligue des champions contre Arsenal, début mars, et avait fait son retour pour un match de championnat face au Real mi-avril, où il s'était à nouveau blessé. Il avait toutefois pu participer aux deux demi-finales du Barça en Ligue des champions et avait joué les trois dernières minutes de la finale gagnée samedi face à Manchester United (3-1). Puyol sera opéré mercredi à la clinique Quiron de Barcelone, a précisé le club.

Charlotte Casiraghi : divine et discrète !

Pour assister à la victoire de l'Allemand Sebastian Vettel (Red Bull) au Grand Prix de Monaco de Formule 1, ce 29 mai devant l'Espagnol Fernando Alonso (Ferrari) et le Britannique Jenson Button (McLaren), de nombreuses personnalités princières étaient présentes ! Albert de Monaco, qui a donné le top départ, était bien évidemment de la fête avec sa fiancée Charlene Wittstock, mais ce n'est pas tout. Les spectateurs ont pu apprécier la présence de l'étoile du Rocher : Charlotte Casiraghi.

La fille de Caroline de Hanovre et de feu Stefano Casiraghi a assisté à l'événement avec une robe à motifs géométriques orange, soulignant sa silhouette si bien dessinée. La cavalière a troqué pour un temps l'équitation pour l'automobile, écoutant les connaissances de son oncle Albert en la matière. Toujours aussi élégante et discrète, elle en fait peu, mais le fait bien, pour imposer son charme partout où elle va, comme c'était le cas lors du gala de l'amfAR.

Non loin d'elle se trouvait son frère, Pierre Casiraghi, 23 ans. Si Charlotte est venue sans son compagnon Alex Dellal, Pierre a partagé ce moment avec sa chère Beatrice Borromeo. La famille princière de Monaco a le sport dans la peau car il y a quelques jours à peine, Pierre et son oncle étaient sur un terrain de foot pour un match caritatif, sans parler des talents de la sirène des bassins Charlene, future épouse d'Albert.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1878 Inauguration du Pont sur le Tay (Tay Bridge)

En 1878 fut ouverte sur la côte de l'est de l'Écosse la ligne de Dundee à Édimbourg. Afin d'éviter de larges détours, il fut réalisé deux ponts : le fameux pont du Firth of Forth, sur l'estuaire du fleuve du même nom, et le second sur l'estuaire de la Tay. Ce dernier ouvrage, mis en service le 1^{er} juin 1878, était gigantesque et impressionnant. Long de trois kilomètres et demi, c'était le pont le plus important du monde. La Reine Victoria elle-même le traversa et félicita l'ingénieur Sir Thomas Bouch. Le dimanche 28 décembre 1879, une violente tempête frappa l'Écosse. Le souffle était tellement puissant que les arbres étaient arrachés et que des tuiles et toits entiers s'envolaient. Un bateau enregistra des vents de force 11, avec des rafales de 112 Km/h. Une partie du pont s'écroula entraînant avec lui un train qui s'y trouvait. (80 personnes y trouvèrent la mort).

1938 Première parution de la bande dessinée "Superman"

Superman est né de l'imagination de deux copains mordus de science-fiction et créateurs de bande dessinée, Jerry Siegel et le canadien Joe Shuster. La première parution eut lieu le premier juin dans ACTION COMICS numéro 1.



1968 Le Golden Globe Challenge est lancé

Le journal britannique The Sunday Timeorganise la première course à la voile autour du globe et en solitaire. Les participants n'ont droit à aucune aide extérieure et ne doivent faire aucune escale. À la clé, une belle somme d'argent et un trophée. Le Britannique Robin Knox-Johnston sortira vainqueur de l'épreuve, après plus de 300 jours de navigation. Il est le seul à avoir atteint l'arrivée. En effet, la course est marquée par la disparition de Donald Crowhurst et le suicide, quelques mois après son abandon, de Nigel Tetley. Ce même Nigel Tetley abandonne le Golden Globe en tête de course pensant avoir été rejoint puis dépassé par Donald Crowhurst. En réalité Crowhurst a triché puis- qu'on apprit plus tard qu'il avait communiqué réguliè-

rement à Londres une position fictive. Nigel Tetley se suicide un an plus tard, ne pouvant se résoudre à s'être laissé aussi incroyablement. Le Golden Globe ne sera plus jamais organisé par la suite, mais sera remplacé par le BOC Challenge, qui admet plusieurs escales. Une autre épreuve de tour du monde, le Vendée Globe, sera lancée en 1989.

1980 Lancement de CNN

Le magnat de l'audiovisuel Ted Turner, lance dans un studio d'Atlanta (Georgie) Cable News Network, la première chaîne télévisée d'information en continu. Le succès est tel que Ted Turner créera CNN International en 1985. La spectaculaire couverture en direct de la Guerre du Golfe en 1991 sera suivie par des millions de téléspectateurs dans le monde. Aujourd'hui, CNN emploie plus de 4.000 personnes et compte plus de 37 bureaux internationaux.



1994 L'Afrique du Sud rejoint le Commonwealth

L'Afrique du Sud entre dans le Commonwealth après la tenue de ses premières élections non racistes du 26 au 29 avril. Ces élections portent au pouvoir l'African National Congress et Nelson Mandela devient le premier président noir du pays. Au moment de l'Apartheid, 33 ans plus tôt, l'Afrique du Sud avait quitté le Commonwealth

2000 Luxembourg : les otages libérés

Les 25 enfants de la garderie de Wasserbillig et leurs trois éducateurs ont été libérés sains et saufs jeudi soir, lors d'une intervention de la police après avoir été retenus pendant 28 heures par un déséquilibré lourdement armé. Le ravisseur, Neji Bejaoui, un homme de 39 ans d'origine tunisienne, a été grièvement blessé de deux balles à la tête par les forces luxembourgeoises et hospitalisé à Luxembourg. Il avait expliqué à un journaliste de la chaîne de télévision française LCI qu'il ne supportait plus la vie depuis que la garde de ses enfants lui avait été retirée, il y a sept ans. Le ravisseur avait pris en otages dès mercredi en milieu d'après-midi une quarantaine d'enfants de plusieurs nationalités, dont des Français, des Allemands et des Portugais, ainsi que des éducateurs. Seize enfants avaient été relâchés mercredi et quatre autres jeudi

LE CARNET DU MIDI

1926 LA SEX-SYMBOL DES ANNÉES 60

Marilyn Monroe, de son vrai nom Norma Jeane Mortenson, est une actrice et chanteuse américaine née ce jour à Los Angeles (Californie). Elle se destine initialement au mannequinat avant d'être repérée par Howard Hughes et de signer son premier contrat avec la 20th Century Fox en 1947. Au début des années 50 elle accède au statut de star hollywoodienne et à celui de sex-symbol. En dépit de son immense notoriété, sa vie privée est un échec et sa carrière la laissera insatisfaite. Les causes de sa mort demeurent l'objet de vives spéculations : suicide, surdosage de somnifères ou assassinat politique.



La première photo quasi professionnelle de Norma Jeane est prise à l'automne 1944 par le photographe David Conover dans le cadre d'une campagne de l'armée américaine pour illustrer l'implication des femmes dans l'effort de guerre. En quelques mois, elle fait la couverture d'une trentaine de magazines de pin-ups et commence à se faire connaître comme la « Mmmmm girl » Elle se fait remarquer par la 20th Century Fox qui lui fera signer son premier contrat. Absente des écrans en 1958, elle vit avec Arthur Miller avec qui elle s'est mariée. Dans les années 60, sa popularité est à son comble. Elle accepte de tourner Le Milliardaire de George Cukor. Insatisfaite du scénario, elle le fait réécrire par Arthur Miller. Elle tourne avec Yves Montand. La star entretient une liaison avec ce dernier qui se termine lorsque Montand refuse de quitter sa femme Simone Signoret. Durant les mois suivants, elle devient de plus en plus dépendante à l'alcool et aux médicaments. Profitant d'une pause déjeuner lors d'un tournage, pour assister à l'anniversaire de John Fitzgerald Kennedy à New York au cours duquel elle interprète le célèbre Happy Birthday, Mister Presiden. Marilyn Monroe meurt dans la nuit du 4 au 5 août 1962. Après enquête, le médecin légiste de Los Angeles notera sur son dossier : « Suicide probable ». Sa mort ne sera jamais élucidée.

1987 L'HOMME AUX HUIT MANDATS



Rachid Abdoul Hamid Karamé. Sunnite a été un homme politique libanais important de la guerre civile libanaise. Il a été Premier ministre du Liban huit fois. En 1958, il échoue dans une tentative de coup d'état armé avec ses alliés, les Palestiniens. En 1976, Karamé empêcha l'armée libanaise d'atteindre Damour avant le massacre perpétré par l'OLP. Le massacre de Damour a fait plus de 750 morts, parmi lesquels des enfants furent tués et des femmes violées devant leur famille. Il est mort ce jour suite à l'explosion, en plein vol, d'une bombe placée dans son siège d'hélicoptère. L'armée libanaise, lui assurait la sécurité et le transport. Son hélicoptère a dû se poser en urgence sur une parcelle non-exploitée dans une région sous l'influence des Forces libanaises. Après un contrôle de sécurité de l'hélicoptère celui-ci reparti puis explosa ensuite en vol. Samir Geagea fut accusé puis condamné à mort par la justice libanaise. Cette condamnation fut commuée en prison à vie. Il fut placé en détention avant d'être amnistié en 2005.

2008 LE PARRAIN DU « BLOUSON NOIR »

Yves Saint Laurent, de son vrai nom Yves Henri Donat Mathieu-Saint-Laurentest né en Algérie en 1936. C'est un couturier français dont les collections de haute couture bénéficient d'une réputation internationale. Il dirigea durant 41 ans, de 1961 à 2002, la maison de couture qui porte son nom. Il est connu pour avoir popularisé le blouson noir, le look des beatniks des années 60, les sahariennes, le caban, aussi bien que les costumes de tweed, le tailleur-pantalon, les pantalons taille haute, les smokings pour femmes et les cuis-sardes. C'est sa mère qui lui donnera le goût de la mode et de l'esthétisme.



À l'âge de 18 ans, il s'installe à Paris où il suit des cours de dessin à la chambre syndicale de la Haute Couture pendant trois mois. Il est remarqué en 1955 par le couturier Christian Dior qui l'emploie comme assistant modéliste. En 1957, il est âgé de 21 ans à peine lorsque Christian Dior meurt. Il lui succède à la tête de la maison Dior où il connaît le succès avec la présentation de sa première collection « Trapèze ». Yves Saint Laurent est mobilisé sous les drapeaux pour aller combattre en Algérie durant la guerre d'Indépendance. Au bout de 20 jours, il est démobilisé pour dépression nerveuse. Il restera dépressif toute sa vie, souffrant d'une psychose maniaco-dépressive qui lui vaudra de nombreuses et parfois longues hospitalisations en psychiatrie. Il fera ses adieux à la haute couture à l'âge de 66 ans. Yves Saint Laurent crée avec Pierre Bergé la Fondation Pierre-Bergé-Yves-Saint-Laurent. Yves Saint-Laurent était en couple depuis presque 50 ans avec Pierre Bergé. Ils se pacsent peu avant le décès d'Yves Saint-Laurent. Ce décès survient dans la nuit du 1^{er} au 2 juin 2008, des suites d'un cancer du cerveau. Il avait 71 ans.

LA PÉRIDURALE

Un accouchement sans douleur

Lorsque les premières contractions apparaissent, qu'elles reviennent à un intervalle régulier (environ 5 minutes en début de travail) et qu'elles ont une action sur la dilatation du col, on dit que la femme enceinte se met «en travail».

Durant le travail, la douleur est perçue différemment selon les femmes. Si des futures mères arriveront à la supporter, pour d'autres, cela peut être difficilement tolérable. Les techniques de relaxation et de respiration peuvent permettre d'atténuer la souffrance. Cependant, la seule méthode qui permet de soulager efficacement la douleur des contractions est la péridurale.

Qu'est-ce que l'anesthésie péridurale ?

L'anesthésie péridurale (APD) est une anesthésie locorégionale, c'est-à-dire que seulement une partie du corps est anesthésiée. Le but de la péridurale est de supprimer ou du moins diminuer les douleurs du travail et de l'accouchement de la future maman. Son principe est d'injecter dans l'espace péridural, à proximité des nerfs qui innervent l'utérus, un produit anesthésique local dans le but de bloquer la transmission de la douleur. Cet espace péridural est situé entre deux vertèbres lombaires, au contact des racines de la moelle épinière entre la dure mère (enveloppe de la moelle épinière) et l'os. Cette technique assure une bonne stabilité des fonctions vitales nécessaires à la mère et l'enfant.

L'APD est effectuée par le médecin anesthésiste réanimateur de garde qui sera joignable pendant toute la durée du travail et de l'accouchement.

Préparer la péridurale

L'anesthésie péridurale est expliquée aux femmes enceintes au moment des consultations prénatales et des séances de préparation à l'accouchement.

Pendant la grossesse, aux alentours du début du 9^e mois, une consultation avec le médecin anesthésiste est obligatoire, que



l'on souhaite ou non avoir recours à la péridurale. Cette consultation permet d'informer la future maman au cas où une anesthésie générale en urgence serait nécessaire.

Le médecin posera des questions sur votre mode de vie (fumez-vous ?) sur vos antécédents médicaux, chirurgicaux et obstétricaux. Il vérifiera qu'il n'y a pas de contre-indications. Il regardera votre dos afin d'anticiper toute difficulté lors de la pose de la péridurale. Il vous demandera également d'ouvrir la bouche pour voir, dans le cas où une intubation s'avérerait nécessaire, si elle serait aisée ou non.

Enfin, il répondra à toutes vos questions et préoccupations concernant l'anesthésie péridurale.

Quand et comment la péridurale est-elle pratiquée ?

Pour envisager la pose de la péridurale, il faut que les contractions utérines soient régulières et efficaces, c'est-à-dire qu'elles fassent avancer la dilatation du col. Il faut que la sage-femme soit sûre qu'il ne s'agit pas d'un faux travail (contractions n'ayant pas d'effet sur le col). En général, on pose la péridurale aux alentours de 3 cm de dilatation.

La mise en place du cathéter de péridurale est en général assez rapide, aux alentours de dix minutes. C'est un geste délicat nécessitant de la concentration. La sage-femme ou le médecin accoucheur sera là pour assister l'anesthésiste et pour soutenir la patiente. La future maman est assise au bord du lit et fait le dos rond. Il est capital de ne pas bouger et de prévenir l'équipe si une contraction arrive afin que l'anesthésiste cesse tout mouvement. Dans certains cas, la péridurale peut être pratiquée en position couchée sur le côté, mais ce n'est pas la majorité. Pour localiser le point de ponction l'anesthésiste palpe le dos. On désinfecte rigoureusement la peau puis l'anesthésiste fait une injection d'anesthésie locale, quasiment indolore avec une aiguille très fine.

Ensuite, il va introduire une aiguille spéciale afin de chercher l'espace péridural qui se situe, en général, selon la corpulence de la patiente entre 4 à 8 cm après la peau. C'est à ce moment-là qu'il est capital de ne surtout pas faire de geste brusque. Une fois l'espace trouvé, l'anesthésiste

retire l'aiguille et il ne restera dans l'espace péridural qu'un cathéter, c'est-à-dire un tuyau en plastique très fin. L'équipe le fixera correctement dans le dos, il ne sera retiré qu'après l'accouchement pour permettre l'anesthésie jusqu'à la fin du travail. On relie le cathéter à la seringue électrique de péridurale et cela peut prendre entre 10 et 20 minutes pour que la femme soit soulagée car l'anesthésique local doit imprégner plusieurs racines nerveuses.

La disparition totale des sensations n'est pas souhaitable ni pour le déroulement du travail, ni pour l'accouchement. Il faut que la mère sente l'envie de pousser pour être efficace. C'est pourquoi il est possible que malgré l'APD, vous ressentiez tout de même faiblement les contractions ou les touchers vaginaux.

Une seringue automatique délivre régulièrement des doses d'anesthésique dans le cathéter pour faire perdurer le soulagement de la douleur. Si la douleur venait à réapparaître, il faut le signaler à la sage-femme afin d'ajuster la quantité de produit.

Lors de l'accouchement, une éventuelle épisiotomie ou des points de suture sont des gestes relativement indolores sous anesthésie péridurale. S'il est nécessaire de faire une césarienne en urgence pour une raison ou une autre, il n'est souvent pas nécessaire de faire une anesthésie générale (sauf si l'état de la patiente l'impose), l'anesthésie péridurale est augmentée pour être suffisamment dosée et la maman voit naître son bébé. Le cathéter de péridurale sera enlevé par la sage-femme, ou le médecin après l'accouchement et les effets se dissipent en général 2 à 3 heures après l'arrêt. C'est pour cela qu'il est important de ne pas se lever seule la première fois afin d'éviter des risques de malaise ou de chute, liés à la mauvaise perception des jambes.

Inconvénients et risques de l'anesthésie péridurale

- Il se peut qu'une sensation de jambes lourdes accompagnée d'une difficulté à les mouvoir survienne. Au moment de l'arrivée du bébé, la sensation de poussée peut être réduite entraînant des efforts de poussée moins efficaces.

- Il est souvent difficile d'uriner spontanément avec la péridurale ; et cela peut nécessiter des sondages évacuateurs par la sage-femme.

- Une baisse de tension artérielle transitoire peut survenir après la pose.

- Des nausées et un prurit (démangeaisons) sont possibles.

- L'anesthésie peut se latéraliser, c'est-à-dire que vous pouvez avoir plus mal à droite qu'à gauche, par exemple. Le plus souvent, on corrige cette asymétrie en se couchant sur le côté où l'anesthésie est déficiente.

- L'anesthésie peut être insuffisante, une nouvelle ponction peut être alors nécessaire.

- Exceptionnellement, des maux de tête peuvent apparaître, intensifiés par la position debout. Ils peuvent être dus à une «brèche méningée», c'est-à-dire une très faible fuite de liquide céphalorachidien entre les méninges. Le traitement de première intention est le repos strict au lit associé à des calmants ainsi qu'une hydratation abondante. Si ce traitement ne suffit pas, il est possible d'obturer la brèche méningée avec du sang de la patiente elle-même ("blood patch"), c'est très efficace.

- Des complications plus graves extrêmement rares ont été rapportées, comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie.

Quelles sont les contre-indications de la péridurale ?

Même si l'anesthésiste est expérimenté, il existe des situations où la mise en place de la péridurale peut s'avérer impossible, en particulier si la patiente est obèse, s'il y a une anomalie de la colonne vertébrale ou une intervention chirurgicale dans la région lombaire. Les contre-indications de la péridurale sont peu nombreuses mais indiscutables. Elles sont recherchées lors de la consultation de pré-anesthésie. Il s'agit de :

- Troubles de la coagulation sanguine ou prise d'un traitement anticoagulant (exemple : aspirine).

- Infection cutanée au point de ponction ou un état infectieux généralisé avec une température supérieure à 38° C. Un épisode d'acné important dans le dos peut être une contre-indication afin d'éviter le risque de méningite infectieuse.

- Risque hémorragique prévisible comme un placenta prævia (inséré trop bas dans l'utérus).

Source Santé de A à Z





Couronne aux épinards



Ingrédients :
3 bottes d'épinards cuits, égouttés
2 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de farine
1 décilitre de lait
3 jaunes d'œufs
3 blancs d'œufs
1 c. à café d'oignon râpé
1 pincée de sel
1 pincée de poivre

Préparation:
Beurrer et enrober légèrement de farine les parois d'un moule en couronne de 1,5 litre. Dans casserole, faire fondre le beurre à feu modéré, puis retirer du feu et, tout en tournant incorporer la farine. Ajouter le lait et fouetter jusqu'à dissolution partielle de la farine. Remettre sur feu doux et tourner jusqu'à ce que cette sauce soit épaisse et bien liée. Retirer du feu; incorporer, tout en fouettant, les jaunes d'œufs. Incorporer l'oignon râpé, le sel, le poivre, les épinards émincés et laisser tiédir. Fouetter les blancs d'œufs, incorporer une grande cuillerée de blancs d'œuf aux mélange, puis incorporer le reste en mélangeant sans tourner. Disposer le produit obtenu dans le moule. Placer le moule au bain-marie. Faire cuire à mi-hauteur du four durant 30 min ou jusqu'à ce que le contenu du moule soit ferme au toucher.

Tarte-poire-chocolat



Ingrédients :
1 pâte à tarte sablée
6 poires ou une boîte de poires au sirop
200 g de chocolat noir + 2 c. à soupe de crème fraîche
1 œuf
50 g de farine
3 c. à soupe de crème fraîche
100 g de sucre
2 c. à café de poudre d'amande
1 c. à café de cannelle

Préparation:
Etaler la pâte sablée dans le moule à tarte. Faire fondre le chocolat au bain-marie et ajouter les 2 c. à soupe de crème fraîche. Retirer du feu. Verser le chocolat sur le fond de tarte. Dans un saladier, battre l'œuf avec la farine, le sucre, la crème fraîche, la poudre d'amandes et la cannelle. Disposer les poires coupées en tranches dans le fond de tarte (sur le chocolat) et verser par dessus les poires. Enfourner à 180°C pendant 40 minutes.

BIEN-ÊTRE ET RELAXATION

Réduire et contrôler son anxiété au quotidien

Un mode de vie sain et équilibré peut vous aider à contrôler et à réduire votre stress. Voici quelques conseils pour lutter contre le stress au quotidien.

Faites de l'exercice régulièrement :

Le sport est un traitement efficace pour lutter contre l'anxiété. Le yoga et l'aerobic sont des méthodes particulièrement apaisantes.

Bien dormir

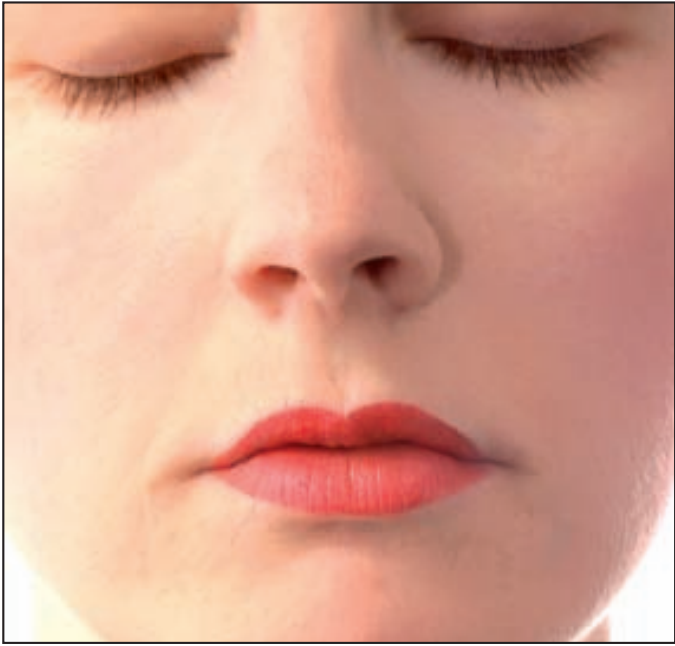
Le manque de sommeil peut exacerber l'anxiété.

Mangez sainement :

Bien manger peut vous aider à lutter contre l'anxiété et le stress. Pensez à manger 5 fruits et légumes par jour, ça marche !

Faites de la méditation :

De nombreux types de méditation ont montré leur efficacité pour réduire le stress. Cela permet d'acquérir le contrôle de son esprit et de percevoir les choses



Ne prenez aucune substance pour soulager votre anxiété. Il ne feraient qu'empirer la situation et créeraient d'autres problèmes.

Banissez la caféine

Arrêtez de boire toutes les boissons basées sur la caféine à savoir le café, les sodas et le thé. La caféine peut augmenter le stress, provoquer des insomnies et même engendrer des crises de panique.

Ne restez pas

seule

Passez autant de temps que possible avec les gens avec qui vous vous sentez bien et qui vous apportent un soutien émotionnel. Plus vous aurez de soutien de la part de votre famille ou vos amis, moins vous serez vulnérable au stress et à l'anxiété.

comme elles sont réellement.

Pratiquez des exercices de relaxation

Les techniques de relaxation basées sur les projections et le contrôle de la respiration permettent de soulager l'anxiété.

Evitez la cigarette

CONSEILS PRATIQUES
UNE DOUCHE BIEN ENTRETENUE...



Le rideau et les joints de votre douche sont noircis, et le robinet plein de calcaire ? Ne vous alarmez pas ! En suivant ces conseils, vous redonnerez à votre cabine de douche son éclat original.

Contre le calcaire de votre douche :

Le gros sel en couche épaisse sur les zones très marquées ainsi que le vinaigre d'alcool bouillant sont en général très efficaces. Le pommeau de

douche en métal, plongé dans une solution de vinaigre bouillant dilué avec de l'eau, retrouvera son jet d'origine. Pour un pommeau en plastique, le mélange ne doit être que légèrement chauffé.

Éliminer le tartre autour de la bonde d'évacuation

Appliquez avec un chiffon du vinaigre blanc. Pour désencrasser le filtre du robinet, faites-le macérer plusieurs heures dans un mélange d'eau et de vinaigre.

Pour éliminer un tartre tenace : frottez le tour du robinet de douche avec de l'ammoniaque.

Le bac à douche

Les traces résistantes laissées par exemple par un antidérapant usé ne résisteront pas à un décapant à base de chlorure

de méthylène.

Jointes noircis

Appliquez un chiffon imbibé d'eau de javel et laissez agir toute la nuit. Le lendemain, ils seront comme neufs.

Décrasser votre rideau de douche

Frottez-le à l'eau savonneuse, ou bien trempez-le dans de l'eau chaude avec du détergent et du bicarbonate de soude puis ajoutez du vinaigre au rinçage. Si les taches de moisissures persistent, passez de l'eau de javel.

Notre conseil

Entretenez votre douche régulièrement et si votre eau est très calcaire, essuyez toute la surface de votre douche après chaque utilisation.

A S T U C E S

Réchauffer des croissants



Emballer-les dans du papier absorbant et mettez les 1 min au four à micro-ondes à 3/4 de puissance. Réchauffez-les juste avant de les consommer.

Cuire à blanc les tartes :



Foncez vos plateaux de la manière habituelle, mettez un papier sulfurisé découpé à la dimension du fond et couvrez de haricots secs avant de mettre au four.

Œufs en neige :



Si les blancs doivent être incorporés à un appareil, ne les battez pas trop fermes, ils retomberaient plus vite.

Dorer vos pâtisseries :



Dans l'œuf battu servant à dorer vos pâtisseries ou vos biscuits, vous pouvez ajouter de l'essence de café, cela donnera un brillant plus foncé avec un léger goût de moka.

Mots Fléchés N°550

mettrait le feu plate- chronique	entame habitant de ville	loup de mer mettre de côté	pratiques de culte sondats	seins de Dionusos femelle de lars	kumine- ras	attaquera
sorties de prison lupes de rats					unité de travail flotte	
			soole de coiffeur argumen- teral		place du feu esprit	affranchi
domote- ras regulerai				suran- nées turbulen- ne		
				pénibles chef arabe		
plaisante sœurs de papa		figure souol de lardiner			blonde de pub armée d'antan	
			soldat américain chance de voix		parle de squelette acapera	longue suite
presse- à- vins	parfums de chef ventila		dévalu en outre	repaire tentale en chimie		posses- si- petit ours
	petit olaveoin				bison disparu jupons de Malaïsie	débrous- sillerait
luchesse orçiverais			refrains aopentes		ohé sur la Tille panseur de cheval	
flanohera grande taille			en forme d'œuf violote d' Empire			
		inventera chanson douce				surveil- leras
dis sur dis volet roulant			ocière d' ancêtre molne solitaire	emer unité tupogra- phique		
			type d'en- chères salaires		platine en cornue sanc- tuaire	
lis surface bavard emolumé					enjouée fin de prère	
		ferme de Provence goste ce- tomotona		briser		
comme une tenue spatiale permis			plat du Viet-Nam sigle naz		se rendra	
				paçai la note		
disiden- ce					point cardinal	

SUDOKU

N°550

SOLUTION SUDOKU

N°550

SOLUTIONS MOTS

FLECHS 549

	2	6	5		3	1		
	7	8		1			6	
		3				2	9	
			2	8		4		6
		2			6			9
		9	7		5		3	
					7			8
3	5						7	
	8		3	9		6		

6	5	9	3	4	8	7	2	1
8	3	2	7	1	9	4	6	5
7	1	4	6	2	5	9	8	3
1	8	7	2	6	3	5	4	9
4	6	3	9	5	7	8	1	2
9	2	5	1	8	4	3	7	6
3	9	1	8	7	6	2	5	4
2	4	8	5	9	1	6	3	7
5	7	6	4	3	2	1	9	8

• N • R • S • B • S • T • E

MAGISTRALEMENT

• TAPERAS • CALEE

CUVERAI • ORIENT

• RENITENCE • CIA

FARTEE • ARTERES

• LA • USITE • PAS •

MISAS • UTERIN • A

• S • FEALE • ANSES

SELF • CESURE • OS

• RIANTS • REUSSI

AA • DUE • ON • SUI S

• ISIS • PIEGEANT

PEUR • URE • USNEE

• NIAIS • STE • T • R

ATTIRAS • EPISSA

• • ETINCELER • AS

MAS • STOP • SOTS •

• I • BEERAS • NESS

FLEUR • EVITERAI

• ENTASSERAS • SS

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Moughamarat Farid
11h00 : Alouan Biladi
12h00 : Nemour El-Abiadhe
12h35 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laibe (Le Joueur)
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahlique
18h45 : El-Moufid
20h00 : Journal télévisé (Edition du 20h00)
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Hiwar El-Sâa
22h00 : Aux frontières du réel
22h45 : Master Sport
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



06:10 Charlie et Lola
06:20 Charlie et Lola
06:35 Charlie et Lola
06:45 Tfo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Julie Lescaut : Sans pardon
15:35 Camping Paradis
17:25 Camping paradis
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:53 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Météo
20:40 Trafic info

20:45 Esprits criminels
21:30 Esprits criminels
22:20 Esprits criminels
23:10 FlashForward
00:00 FlashForward
00:50 FlashForward : A561984
01:40 50 mn Inside
02:40 Reportages
03:20 Chef d'oeuvre de la musique
04:15 Près de chez vous
04:55 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
13:55 Image du jour : Rugby
14:00 Internationaux de France de Roland-Garros
17:55 Paris sportifs
18:00 CD'aujourd'hui
18:05 On n'demande qu'à en rire
18:45 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Soyons clairs
19:50 Image du jour
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Pas de toit sans moi
22:00 Ma maison de A à Z
22:05 Plein 2 ciné
22:10 Face aux Français...
00:10 Dans quelle éta-gère
00:15 Journal de la nuit
00:25 Météo

00:30 CD'aujourd'hui
00:35 Retour à Roland-Garros
01:00 Les chemins de la foi
02:00 Dans le secret de... Bons pour le service
03:15 L'eau de là
03:40 24 heures d'info
03:50 Météo
03:55 Programmes Urti
04:10 Eurocops : Les aveux
05:05 Couleurs outre-mers
05:30 24 heures d'info
05:45 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:15 3e séance
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : Au Puy-en-Velay
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Nous nous sommes tant aimés
16:40 Culture box
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Un jour à Roland
20:10 Plus belle la vie
20:35 Hors-série
20:36 Tutelles : nos parents spoliés ?
22:00 Le débat
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo

22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:25 Tout le sport
00:30 Roumanoff, telle quelle
02:20 Couleurs outre-mers
02:45 Espace francophone
03:15 Soir 3
03:40 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:50 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:10 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Profession : espionne
15:45 Chasse à l'amour
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express
23:50 Enquête exclusive
01:20 Journal intime d'une call-girl
01:45 Météo
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
03:50 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 La malédiction du diamant Hope
20:40 Un espion au coeur
21:35 Le système Octogon
22:45 Le débat
23:25 Le dessous des cartes
23:40 Demi-lune
01:25 Le jour
02:50 Cuisines des terroirs
03:15 Twin Peaks



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Ligne de faille
15:10 Terrain hostile
17:00 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Les constructions de l'extrême
21:30 Les constructeurs de l'extrême
22:30 Les constructeurs de l'extrême
23:30 Langue de bois s'abstenir
00:30 Morandini !
01:40 24h buzz



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:45 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé-réalité
11:35 Les anges de la télé-réalité
12:05 Friends
12:30 Friends
13:05 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:15 Les anges de la télé-réalité
16:50 Disney Break
16:55 Les sorciers de Waverly
17:20 Les sorciers de Waverly
17:50 Les anges de la télé-réalité
18:15 Les anges de la télé-réalité
18:40 Stargate SG-1 : Le seuil
19:30 Stargate SG-1 : Ascension
20:35 La prophétie de l'oracle
22:15 La prophétie de l'oracle
23:50 Les anges de la télé-réalité
00:15 Les anges de la télé-réalité
00:40 Poker : le duel
01:30 Drop'In
02:00 Top Games
02:15 Poker : le duel
03:10 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR

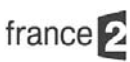


19h45

Esprits criminels



Réalisateur: John E. Gallagher. Avec: Joe Mantegna (David Rossi), Thomas Gibson (Aaron «Hotch» Hotchner), Shemar Moore (Derek Morgan), Matthew Grey Gubler (Dr. Spencer Reid), Kirsten Vangsness (Penelope Garcia). Plusieurs personnes de la communauté hispanique de Miami sont retrouvées mortes après avoir participé à ce qui ressemble à un rituel religieux. L'équipe enquête sur place et découvre que les victimes pratiquaient le Palo Mayombe. Après avoir soupçonné le prêtre du centre communautaire que fréquentaient toutes les victimes, leurs soupçons se portent sur son jeune assistant



19h35

Pas de toit sans moi

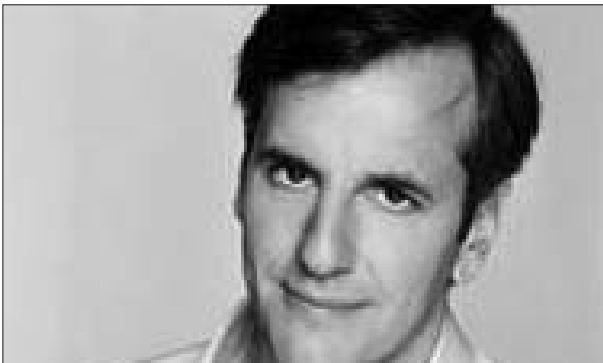


Réalisateur: Guy Jacques. Avec: Antoine Duléry (Paul), Aïssa Maïga (Ashanti), Bernadette Lafont (Madeleine), Cheik Doukouré (Tonton Fall), Carine Ndoumou Ekokobe (Bintou).

Le départ de sa femme, la perte de son travail, la tyrannie de sa mère souffrant d'Alzheimer ont fait de Paul un personnage dépressif et acariâtre... Il prend pour bouc émissaire Ashanti, une femme noire qui vit clandestinement avec ses deux enfants dans un appartement situé au-dessus de chez lui...

22h50

Enquête exclusive



Vivre à Karachi, la ville la plus dangereuse du monde
Présentateur : Bernard de La Villardière.
Karachi, 18 millions d'habitants, 32 millions d'ici 15 ans. La capitale économique du Pakistan sera bientôt l'une des trois villes les plus peuplées au monde, une des plus dangereuses aussi. Terrorisme, criminalité, corruption, un cocktail explosif pour cette mégapole au bord du chaos. C'est là que la que 11 ingénieurs français ont été tués dans un attentat en 2002, là aussi que le journaliste Daniel Pearl a été kidnappé et assassiné. Mais à Karachi, les premières victimes du terrorisme sont les habitants de la ville : pendant le seul mois de janvier 2010, 50 personnes y ont péri dans des attentats



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La Nasa abandonne Spirit sur Mars

La Nasa vient d'annoncer officiellement qu'elle abandonnait le rover Spirit sur Mars. Après un an et deux mois sans contact avec son véhicule, la Nasa n'espère plus pouvoir le rétablir un jour.

Le rover Spirit avait atterri le 3 janvier 2004 sur Mars. Initialement destinée à collecter des informations, la mission s'était finalement poursuivie bien au-delà des trois mois prévus. En tout, Spirit aura, sept années durant, fourni de nouvelles données sur la planète rouge aux scientifiques. En 2009, une avarie l'avait affecté et il était resté bloqué sur un sol trop meuble. Ne pouvant s'extirper de cette zone, il a continué à analyser son environnement proche.

Le 22 mars 2010, toutefois, la Nasa perdait définitivement contact avec Spirit. L'Agence spatiale américaine a longtemps espéré que la communication serait rétablie une fois les panneaux solaires qui équipent le rover rechargés, après un hiver martien glacial durant lequel les tempéra-



tures sont descendues jusqu'à -100°C. Mais le printemps n'aura pas suffi. Selon la Nasa, les très basses températures ont dû endommager définitivement les composants électroniques et les branchements essen-

tiels du robot.

Après avoir tout tenté, la Nasa a donc décidé d'abandonner Spirit à son sort, se concentrant désormais entièrement à la sonde Curiosity qui partira en novembre prochain.

Le cerveau des mammifères s'est développé grâce à l'odorat

En étudiant des fossiles datant de 190 millions d'années, des paléontologues ont découvert comment les capacités olfactives des mammifères ont permis à leur cerveau de se développer. Par scanner, des chercheurs de l'Université du Texas ont réussi à reconstituer en trois dimensions la boîte crânienne de Morganuocodons et Hadrocodiums, les plus anciennes espèces de pré-mammifères connues ayant vécu il y a 200 millions d'années. "Nous avons maintenant une meilleure idée de la séquence d'événements et de l'importance relative des différents systèmes sensoriels ayant conduit à la mise en place du cerveau des tout premiers mammifères", souligne le paléontologue Tim Rowe,

l'un des auteurs de l'étude publiée dans Science. Grâce à leurs observations, les chercheurs affirment avoir mis au jour un lien entre les capacités olfactives des mammifères et le développement d'un cerveau aujourd'hui extrêmement complexe. Les boîtes crâniennes reconstituées ont été comparées avec des fossiles de cynodontes, des reptiles considérés comme les précurseurs de l'évolution ayant mené aux mammifères.

Les chercheurs ont alors découvert que le cerveau des Morganuocodons et des Hadrocodiums, sortes de musaraignes, était 50% plus gros. Ils ont mis au jour trois étapes ayant marqué l'évolution du cerveau des mammifères. La première a consisté en un développe-

ment de l'olfaction, puis a été suivie d'une amélioration du toucher grâce au pelage. La dernière étape fut la coordination neuromusculaire, à savoir l'intégration de tous les sens.

Le cerveau a ainsi gagné en volume et en complexité, offrant aux mammifères de plus grandes chances de survie. Selon les chercheurs, c'est le même schéma qui s'est reproduit pour mener au développement actuel du cerveau des mammifères.

"Maintenant que nous avons une idée générale du cerveau des mammifères ancestraux, nous avons l'intention d'explorer la spécialisation ultérieure du cerveau et comment les systèmes sensoriels évoluent et se diversifient", explique Tim Rowe.

Vers l'arrêt des 7 plus vieux réacteurs nucléaires allemands



Les ministres de l'Environnement des Etats régionaux allemands ont demandé à ce que soient stoppés les sept plus vieux réacteurs nucléaires du pays.

Les Allemands ont décidé d'accélérer l'abandon de l'énergie atomique. En effet, vendredi dernier, comme l'a indiqué Onko Aeikens, le ministre du Land de Saxe-Anhalt, "les Etats régionaux demandent à l'Etat fédéral de créer les conditions juridiques de l'arrêt des sept plus vieux réacteurs allemands", déjà au repos forcé depuis mars.

Après la catastrophe du 11 mars dernier à Fukushima, au Japon, la chancelière allemande Angela Merkel avait demandé à ce que soient stoppées pendant au moins trois mois les plus vieilles centrales et que toutes soient passées en revue. La demande des Etats régionaux d'arrêter d'exploiter ces réacteurs va à l'encontre de l'annonce de l'année passée qui indiquait que la durée d'exploitation des centrales allemandes serait prolongée.

Les Allemands sont maintenant persuadés que le pays va très rapidement mettre fin à son programme nucléaire. Reste à savoir quand s'arrêtera le denier des 17 réacteurs que compte le pays. Comme l'indique Sciences et Avenir, il semblerait que la date la plus probable soit celle de 2020.

Fukushima : Taux élevé d'iode radioactif dans la thyroïde de 2 ouvriers

L'opérateur de la centrale nucléaire japonaise accidentée de Fukushima, Tepco, procède actuellement à des tests sur les ouvriers qui ont participé aux opérations depuis le séisme et tsunami du 11 mars. A ce jour, deux ouvriers présentent des taux élevés d'iode radioactif dans la glande thyroïde.

Au Japon, on dit qu'ils se sont sacrifiés. "Ils", ce sont les employés de Tokyo Electric Power (Tepco) qui sont intervenus sur le site de la centrale de Fukushima Daiichi pour empêcher la catastrophe nucléaire après le séisme et le tsunami du 11 mars.

Deux ouvriers en particulier, la trentaine et la quarantaine, retiennent toute l'attention. Alors qu'ils ont participé à des opérations à Fukushima Daiichi en mars et en avril, ils présentent des niveaux élevés d'iode radioactif dans la glande thyroïde, a déclaré ce lundi Tepco lui-même. Il serait actuellement en train de procéder à des tests sur les organes des employés impliqués dans ces opérations à risque, selon l'AFP. Et cette découverte laisse supposer que les deux hommes ont été exposés à des radiations supérieures à la limite de 250 millisieverts par an, fixée par les autorités depuis la crise. L'agence de presse précise qu'après un premier examen, les deux ouvriers ont subi d'autres tests, plus poussés, sous le contrôle de l'Agence gouvernementale à l'énergie atomique. Des niveaux de 9.760 et 7.690 becquerels d'iode 131 ont été détectés soit dix fois plus que ceux des autres ouvriers de la centrale. La contamination interne ne survient que lorsqu'un individu ingère des substances radioactives par les voies respiratoires ou digestives.

Pour le moment, ces ouvriers ne présentent pas de signes de maladie, selon l'agence de presse Jiji.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SCRABBLE

Invention d'Alfred Mosher Butts

Secteur : Jeux/Jouets

Date : 1938



Dans les années 30, en pleine dépression économique, l'architecte américain Alfred Mosher Butts décide de mettre au point un jeu pour passer le temps. Il veut avant tout que celui-ci soit plus captivant que les dés mais moins cérébral que les échecs. Analysant précisément la une du New York Times pour déterminer la fréquence de chaque lettre, il élabore les règles de son jeu, qu'il baptise « Criss Cross Words ». Tous les fabricants de jouets qu'il contacte refusent de commercialiser son invention. Butts rencontre alors James Brunot, un entrepreneur qui se passionne pour le jeu de l'architecte. Avec l'accord de Butts, Brunot change le nom du jeu pour « Scrabble » et dépose un brevet en 1948. Les premiers Scrabble sont alors commercialisés, mais il faudra attendre quelques années pour que, grâce au bouche à oreille, les ventes décollent. En 1953, Life Magazine estime le nombre de joueurs de Scrabble à dix millions pour les Etats-Unis. Le jeu de Scrabble s'est vendu à plus de cent millions d'exemplaires à travers le monde.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	3h47
Dohr	12h45
Asr	16h35
Maghreb	19h59
Icha	21h35

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA PROTECTION CIVILE

Une moyenne de près de 100 accidents par jour



PAR AHMED BOUARABA

Plus de 677 accidents de la circulation routière ont été relevés par les différentes unités de la Protection civile durant la dernière semaine du mois écoulé sur l'ensemble du territoire national. Force est donc de constater que la moyenne d'accident est de plus de 96 accidents par jour. Ces sinistres ont, rien que pour une semaine, engendré le décès de 31 personnes et occasionné des blessures à 753 autres. Selon les chiffres de la direction générale de la Protection civile, rendu public hier, le bilan hebdomadaire a enregistré, du 22 au 28 mai 2011, 12.296 interventions. Il convient de noter, dans ce contexte, que le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba avec la mort de 3 personnes et 21 autres blessées, prises en charge par les éléments de la Protection civile dans 44 accidents de la circulation routière. Pour ce qui est des évacuations

sanitaires, 8.292 interventions ont été effectuées par les pompiers. En outre, des soins à 7.309 et le transport de 82 victimes décédées ainsi que 16 interventions pour assistance aux personnes asphyxiées, lors desquelles 8 personnes sont décédées et 35 autres secourues, ont été constatés durant cette période. D'autre part, 2.867 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour l'assistance aux personnes en danger.

Sur un autre plan, les agents de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 23 incendies de récoltes. En outre, 123 incendies urbains et industriels ainsi que 293 incendies divers ont été constatés. Les pertes estimées, à ce titre, sont à 146 palmiers ainsi que 1.080 bottes de foin. Notons enfin que la Protection civile a participé au colloque national sur « Les défis et dangers des accidents de la circulation et la recherche des moyens de sécuriser le transport terrestre de voyageurs et de marchandises », organisé lundi dernier par la Gendarmerie nationale à Alger. A l'image des autres intervenants, le représentant de la Protection civile a réaffirmé la nécessité de mettre en place des mesures « urgentes » d'organisation du transport, notamment celui terrestre de voyageurs et de marchandises, à l'origine de 40,55 % de décès, l'année écoulée, dans des accidents de la route.

A. B.

INTOXICATION PAR LA BACTÉRIE ECEH

16 morts en Europe

Seize personnes sont mortes en Europe d'une intoxication par la bactérie E.coli entero-hémorragique (Eceh), découverte récemment dans le nord de l'Allemagne, selon un nouveau bilan donné par les autorités allemandes qui ont pour la première fois, hier, exprimé des doutes sur la responsabilité de concombres espagnols dans cette épidémie.

Outre les 16 décès, le gouvernement allemand a fait état de 373 cas de cette épidémie, mais la source de la contamination n'a pas encore été trouvée.

Un précédent bilan donné dimanche a fait état de 10 morts.

La source de l'intoxication n'a toujours pas été identifiée, a déclaré Cornelia Prüfer-Storcks, chargée des questions de santé à la Ville de Hambourg.

Hambourg, située dans le nord de l'Allemagne avait été la première jeudi à porter le soupçon sur des concombres espagnols importés. Madrid a vigoureusement défendu ses producteurs et accusé l'Allemagne d'avoir agi « de façon irresponsable » en les mettant en cause.

Très Libre

IRONIE DU SORT



SCIENCES SOCIALES

Un outil pour la réussite des réformes

La mobilisation des sciences sociales peut contribuer à la réussite des réformes en Algérie, a estimé le socio-géographe Nadir Boumaza qui a présenté une communication mardi à l'université d'Oran sur le thème "La question urbaine dans les pays du Maghreb".

Les sciences sociales constituent "un outil au service des décideurs pour les éclairer et les aider à faire leur choix", a souligné ce professeur des universités et chercheur auprès du Centre de recherche scientifique en France (CNRS). La mobilisation de cet outil permet "d'analyser et de mieux comprendre les fonctionnements autour des enjeux sociaux et économiques", a précisé M. Boumaza, expliquant que la question territoriale a trait à l'administration de pôles d'intérêt entre collectivités voisines, dont l'eau, l'agriculture, l'élevage, le tourisme et le transport.

De ce point de vue, a-t-il dit, "il est important de s'intéresser à l'architecture administrative des territoires tant au plan juridique que financier et culturel". Rappelant que les pouvoirs des collectivités locales ont fait l'objet d'une réforme engagée par l'Etat, M. Boumaza a



mis l'accent sur cette initiative qui doit apporter, selon lui, "une meilleure efficacité en termes de gestion des ressources".

Cet objectif implique aussi la participation des forces locales, entre organisations patronales et leaders économiques, mais également les sciences sociales et humaines pour "répondre aux attentes de la société", a-t-il indiqué.

D'ICI 2030

Les prix des aliments de base vont doubler

Les prix des aliments de base vont doubler, d'ici 2030, à moins que les dirigeants du monde prennent des mesures pour réformer le système alimentaire mondial, a mis en garde Oxfam international dans son rapport "Croissance pour un avenir meilleur".

Dans 20 ans, le coût moyen des principales cultures augmentera entre 120% et 180%, la moitié de cette augmentation sera causée par le changement climatique, prédit Oxfam appelant les dirigeants du monde à améliorer la réglementation des marchés et des systèmes alimentaires et à créer un Fonds pour le climat mondial.

"Le système alimentaire doit être révisé si nous

voulons surmonter les défis de plus en plus pressants de changement climatique, de flambée des prix alimentaires, de la rareté de terres fertiles, de l'eau et de l'énergie", a déclaré Barbara Stocking, directrice générale d'Oxfam.

Dans son rapport, Oxfam met en évidence quatre régions dans le monde qui commencent à souffrir de l'insécurité alimentaire. Il s'agit du Guatemala, de l'Inde, de l'Azerbaïdjan et de l'Afrique de l'Est, selon ce rapport.

"Nous allons droit vers une ère de crise évitable, une personne sur sept souffre de la faim chaque jour alors que le monde recèle suffisamment de ressources pour nourrir

toute la population", a-t-elle indiqué. La hausse des prix des denrées alimentaires dans le monde pousse des millions de personnes dans l'extrême pauvreté, estime le rapport.

En avril dernier, les prix des aliments ont augmenté de 36% par rapport à 2010, en raison des problèmes au Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a souligné Oxfam.

Parmi les nombreux facteurs poussant les prix des denrées alimentaires dans les décennies à venir, Oxfam affirme que "les changements climatiques auront l'impact le plus sérieux".